Biodiversité nos vies sont liées

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

NOÉ

Noé est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001 par Arnaud Greth, son Président - Fondateur. Elle déploie en France et à l'international des actions de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine.

Pour cela, Noé met en œuvre des programmes de conservation d'espèces menacées, de gestion d'espaces naturels protégés, de restauration de la biodiversité ordinaire et des milieux naturels, de reconnexion de l'Homme à la nature, et de soutien aux activités économiques et aux organisations de la société civile favorables à la biodiversité.

Sa vision est de réinventer un monde vivant et durable, où biodiversité et humanité vivent en harmonie.

Pour découvrir nos activités, rendez-vous sur : **www.noe.org**

« Biodiversité : nos vies sont liées »

Coordination éditoriale : Marion Mauuarin
Graphisme : Agence MUSCADE
Impression : ADUNAT Communication

Noé
47 rue Clisson, 75013 PARIS

En couverture : Argus bleu-nacré sur un pied de Joubarde Parc naturel de la Vanoise
© Bruno Cavignaux / Biosphoto

SOMMAIRE

Édito du Président 2
Présentation de Noé 4
Nos temps forts 6
Interview de M. Dumeunier et N. Drunet 10

ACTIVITÉS NATIONALES 12

BIODIVERSITÉ AGRICOLE 14
Fermes de Noé 16

BIODIVERSITÉ URBAINE 18
Jardins de Noé 20
Nuits de Noé 22

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS 24
Prairies de Noé 26

BIODIVERSITÉ CITOYENNE 28
Observatoires de la biodiversité 30

ACTIVITÉS INTERNATIONALES 32

PARCS DE NOÉ & ESPACES NATURELS 34
La réserve naturelle nationale de Termit et Tin-Toumma, Niger 36
Le complexe d'aires protégées de Binder-Léré, Tchad 38
Le parc national de Conkouati-Douli, Congo 40
Conservation et restauration de la forêt calédonienne 42
Les CREMA, Ghana 44

FILIÈRES PRO-BIODIVERSITÉ 46
Projet Econobio 48
Projet Bionat 50
Projet cacao sous ombrage 52

ESPÈCES MENACÉES 54
Le pélican frisé dans les Balkans 56
La moabi et le kévazingo, arbres emblématiques 58

ENSEMBLE, NOUS AGISSONS POUR CONSTRUIRE UN MONDE VIVANT ET DURABLE 60
Nos partenaires 63
Les chiffres de la com 67

NOTRE GOUVERNANCE 68
Notre Conseil d'Administration 71
Notre équipe 72

NOTRE BILAN FINANCIER 74
Notre bilan financier 76
Nos implantations dans le monde 78
Nos chiffres clés 80

BIODIVERSITÉ,

IL FAUT CHANGER D'ÉCHELLE… DE VALEURS !

© Alain Mafart-Renodier / Biosphoto

« À l'heure où le bruit des bottes résonne en Europe, et où les bulletins de vote remplacent les papillons en ce printemps un peu plus silencieux pour la nature, la crise écologique, défi planétaire majeur du 21ème siècle, passe à nouveau en arrière-plan des préoccupations du monde politique.

Et pourtant… Les données s'accumulent sur notre dépendance au système vivant. Écosystèmes fonctionnels et espaces de nature, qualité de vie et équité sociale, économie résiliente et durable, nos vies sont liées. Voici quelques chiffres récents à poser sur la balance. D'un côté, 42% des actions détenues par des institutions financières françaises sont émises par des entreprises fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique (*Banque de France, 2021*) et plus de la moitié du PIB mondial dépend de la nature (*World Economic Forum, 2020*). Et de l'autre, 1 million d'espèces sauvages sont menacées d'extinction (*IPBES, 2019*) et tous les 10 ans, la surface de nature et de terres agricoles équivalente à un département disparait sous l'effet de l'urbanisation en France. Cherchez l'erreur…

Aujourd'hui, les engagements politiques n'ont jamais été aussi favorables à la biodiversité : One Planet Summit (*Paris, janvier 2021*), Congrès Mondial de la Nature (*Marseille, septembre 2021*), COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique à venir (*Kunming, Chine*), qui devrait annoncer la volonté de la communauté internationale de protéger au moins 30% de la planète en 2030. De même, le monde économique s'engage et les initiatives se multiplient (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, ACt4Nature, Finance Biodiversity Pledge). Le monde prend conscience que la perte de biodiversité est non seulement un problème environnemental, mais aussi un enjeu qui conditionne les équilibres mondiaux et menace le développement et la sécurité.

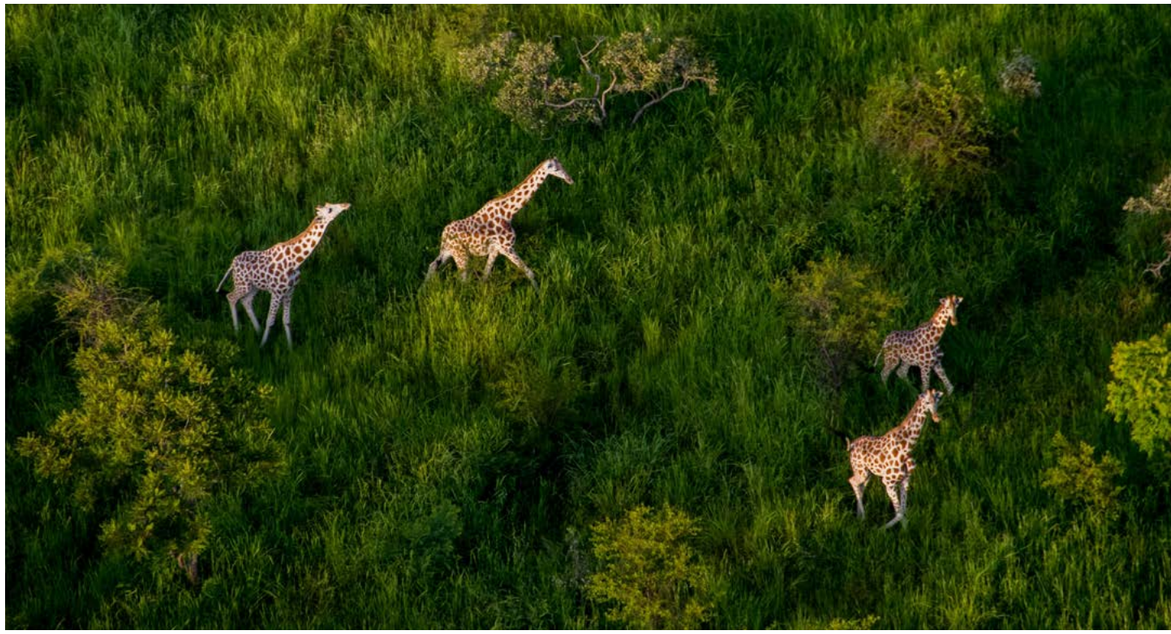

© RFBL - Jaime Dias

Pour changer d'échelle, la question du financement de la biodiversité, bras armé de toute politique ambitieuse, est donc cruciale. Et là, le compte n'y est pas… La biodiversité a besoin d'investissements financiers pour sa sauvegarde et sa restauration à la hauteur des services écologiques qu'elle nous rend gratuitement. Alors si nous voulons que l'usine de la nature continue de fonctionner, donnons-nous les moyens de protéger la biodiversité et investissons dans la vie !

Pour mieux sauvegarder la biodiversité, notre ONG Noé change aussi d'échelle : croissance de nos programmes, de nos équipes, de nos géographies, et une stratégie du local au global ! Les quatre missions nationales recherchent des leviers pour la restauration des pollinisateurs sauvages, la transformation des modèles agricoles, la nature en ville, et l'implication du grand public avec les sciences participatives. A l'international, Noé agit à l'échelle d'un paysage (comme au nord Ghana), où sauvegarde des espèces menacées, conservation de forêts communautaires, et soutien des communautés locales se complètent à l'échelle d'un territoire. Notre programme Parcs de Noé gère des aires protégées sur des périodes longues, pour obtenir des résultats impactants avec toutes les parties-prenantes. Déjà trois grands espaces de nature, au Congo, Niger et Tchad, sont ainsi gérés selon ce principe !

Je vous laisse découvrir le rapport annuel 2021 richement illustré et documenté de notre association ! Merci sincèrement pour votre soutien, à vous, collaborateurs, partenaires et donateurs, qui rendez possible ces actions au chevet de la nature, pour retrouver des printemps musicaux, avec le concert harmonieux de toutes les espèces vivantes !

Bien chaleureusement,

Arnaud Greth,
Président Fondateur de Noé

« Le monde prend conscience que la perte de biodiversité est non seulement un problème environnemental, mais aussi un enjeu qui conditionne les équilibres mondiaux et menace le développement et la sécurité. »

© Andrea Pistolesi / AGF foto / Biosphoto

UNE ASSOCIATION QUI AGIT POUR LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

ET QUI RÉPOND AUX GRANDS ENJEUX DE LA CONSERVATION DE LA NATURE

Noé est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001 par Arnaud Greth, son Président. **Sa vision est de réinventer un monde vivant et durable, où biodiversité et humanité vivent en harmonie.**

Pour cela, elle déploie en France et à l'international des actions de sauvegarde de la biodiversité pour :

1. Sauver les espèces menacées
2. Protéger les espaces naturels
3. Restaurer la biodiversité ordinaire
4. Reconnecter les humains à la nature
5. Soutenir une société favorable à la biodiversité

En France, Noé propose des **programmes pour répondre aux enjeux de restauration de la biodiversité ordinaire**. Noé agit ainsi pour :

- La biodiversité agricole en encourageant **la transition vers l'agroécologie** auprès des acteurs agricoles et de l'agro-alimentaire.
- La biodiversité urbaine en luttant contre la pollution lumineuse et en encourageant des pratiques de **jardinage écologique**.
- La biodiversité des milieux naturels en restaurant **des habitats naturels favorables aux insectes pollinisateurs sauvages**.
- La biodiversité avec les citoyens en animant différents **programmes de sciences participatives**.

À l'international, Noé accompagne l'ambition des Nations Unies d'**atteindre 30% d'aires protégées d'ici 2030 sur la planète**.

Pour ce faire, Noé met en œuvre différentes actions à la périphérie et à l'intérieur d'aires protégées dans le but de conserver leur biodiversité, intrinsèquement liée aux équilibres écologiques, économiques et sociaux. Noé agit ainsi pour :

- Assurer la gestion des **aires protégées à la demande des gouvernements** (parcs nationaux et réserves naturelles).
- Établir et appuyer la gestion d'autres **aires protégées sous gestion communautaire**.
- Soutenir les communautés qui vivent dans et autour des aires protégées par le **développement de filières pro-biodiversité** à fort impact économique.
- Appuyer des interventions spécifiques auprès d'**espèces à forte importance écologique**.

NOS TEMPS FORTS 2021

© Meril Darees / Biosphoto

JANVIER

Noé et ses partenaires ont **inauguré l'usine de transformation du beurre de karité biologique** de la communauté de Murugu (en périphérie du Parc National de Mole au Ghana). L'occasion d'accueillir les ambassadeurs français et néerlandais au Ghana, les autorités, le député de la circonscription de Damongo et le Ministre régional de la région de Savannah. Avec un potentiel de création d'environ 600 emplois, ce centre stimule l'industrie du beurre de karité biologique au Ghana et autonomise les habitants sur le plan économique.

Un nouveau pas franchi vers la fin des pesticides de synthèse sur les lieux de vie. Un arrêté interministériel relatif au « zéro phyto » a été publié, étendant l'application de la loi Labbé à de nouveaux espaces. Hôtels, campings, cimetières, équipements sportifs, parcs d'attractions, zones commerciales, établissements sociaux et médico-sociaux doivent désormais se passer des pesticides de synthèse. Noé, très engagé aux côtés du sénateur Joël Labbé, tous deux initiateurs de cet arrêté, soulignent une nette avancée mais aussi des lacunes.

FÉVRIER

Publication de notre recueil **14 indicateurs de biodiversité agricole pour les filières agro-alimentaires**. Grâce à un travail mené avec les membres du Club AGATA piloté par notre association, Noé publie ce recueil dont le but est d'aider les filières agro-alimentaires à mieux prendre en compte la biodiversité et surtout à l'évaluer. Suivre précisément des indicateurs permettant de mesurer la biodiversité agricole est la première étape indispensable pour orienter les pratiques agricoles vers une meilleure préservation de la biodiversité.

AVRIL

Noé signe une feuille de route pour **mettre fin à la déforestation liée à la production du cacao au Cameroun**. Noé rejoint un collectif d'acteurs pour agir en faveur d'une filière cacao durable qui protège les forêts et améliore le niveau de vie des producteurs via la restauration des forêts dégradées par la cacaoculture, la mise en œuvre de normes et de traçabilité pour la commercialisation, et l'inclusion sociale des populations concernées.

Noé rejoint le collectif Notre Constitution Écologique composé de Climates, Notre Affaire à tous et le REFEDD pour **demander l'inscription de la biodiversité dans l'article 1er de la Constitution française.** À l'approche de débats au Sénat en mai à ce sujet, le collectif a lancé un appel auprès des citoyens qui a rassemblé plus de 100 000 signatures !

Signature d'un partenariat avec la République du Congo pour la gestion du Parc National de Conkouati-Douli. La Ministre de l'Économie Forestière du Congo, Madame Rosalie Matondo, et le Président de Noé, Arnaud Greth, ont signé à Brazzaville un accord de partenariat pour confier la gestion de ce parc riche d'une incroyable biodiversité terrestre et marine à notre ONG pour une durée de 20 ans. De nombreux animaux y sont présents : éléphant, gorille, chimpanzé, léopard, hippopotame, lamantin, raie, requin, tortue marine…

Noé lance **l'application *Papillonline*** pour améliorer le suivi des papillons communs en France. Il s'agit d'une application gratuite permettant à chacun d'identifier les papillons, d'en savoir plus sur les espèces observées et d'enregistrer ses observations. L'objectif : encourager la participation à l'Opération papillons, programme de sciences participatives que l'association gère en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle, visant à mieux suivre les populations de papillons et ainsi mieux les protéger.

MAI

Aux côtés du collectif Notre Constitution Écologique, **Noé s'est mobilisé devant le Sénat** le 5 mai, avant l'étude en commission du projet de loi constitutionnelle visant à faire inscrire dans l'article 1er de la Constitution que : « *La République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique* ». Plusieurs personnalités se sont jointes à ce mouvement pour soutenir le collectif.

Noé organise le recensement des pélicans en Albanie et au Monténégro. Chaque année depuis 2016, un recensement global des pélicans de l'Europe du Sud-Est a lieu (plus de 100 zones humides sont visitées en même temps). Avec l'appui de la Société Ornithologique Hellénique et de la Société de protection du lac Prespa, Noé coordonne les actions de recensement en Albanie et au Monténégro. 800 pélicans ont été recensés en 2021, soit une augmentation de plus de 50% de la population en cinq années !

JUIN

Noé participe à l'événement **« Révisez votre potager » au Potager du Roi** à Versailles. Partenaire de longue date de l'association, ce jardin ouvert gratuitement à tous pour l'occasion a donné l'opportunité aux équipes de présenter leurs programmes de sciences participatives et de gestion écologique des jardins. Plusieurs animations étaient proposées pour en apprendre plus sur les papillons et la façon dont nous pouvons les protéger.

L'Opération papillons fête son 15e anniversaire ! Dans ce cadre, Noé propose un webinaire pour faire le bilan des 15 ans de participation à l'observatoire, depuis sa mise en place jusqu'à la publication des résultats des recherches scientifiques. En 15 ans, ce sont plus de 10 000 observateurs qui ont compté environ 1,8 millions de papillons grâce à ce programme de sciences participatives dont la longévité atteste de l'engagement de Noé en matière de sauvegarde des insectes pollinisateurs.

Accompagné de l'Ambassade de France au Ghana et soutenu par l'Agence Française de Développement, **Noé a lancé la seconde phase de son programme ECONO-BIO** (économie au service de la biodiversité), matérialisée par la signature d'un protocole d'accord entre les gouvernements ghanéen et français, et Noé. Le programme contribue à la restauration et à la gestion durable de plus de 300 000 hectares de terres forestières.

Noé souffle sa 20e bougie ! Le 21 juin 2001 naissait officiellement notre association qui depuis, poursuit avec toujours autant de motivation et de conviction son combat pour sauvegarder la biodiversité en France et à l'international. Pour célébrer cet anniversaire, les équipes se sont réunies à Paris pour partager des souvenirs et un moment de convivialité ! Bon anniversaire Noé !

JUILLET

Noé organise **le webinaire « Faciliter le virage biodiversité des filières agroalimentaires »** sous le haut patronage de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. Le colloque donne la parole à une douzaine d'intervenants invités à partager leur vision sur les enjeux-clés de la biodiversité agricole : l'évaluation des démarches de l'agro-alimentaire vis-à-vis de la biodiversité ainsi que leur valorisation, et le nécessaire rapprochement entre les mondes agricole et naturaliste. Le webinaire a accueilli près de 90 participants.

Signature d'un partenariat avec la République du Tchad pour la gestion du complexe d'aires protégées de Binder-Léré. Le Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad, Monsieur Mahamat Ahmat Lazina, et le Président de Noé, Arnaud Greth, ont signé à N'Djamena un accord de partenariat pour confier la gestion de ce complexe d'aires protégées à notre ONG pour une durée de 15 ans. Après le Niger et le Congo, un accord de partenariat de ce type est le troisième mis en œuvre par Noé. Le complexe d'aires protégées de Binder-Léré accueille notamment la 3e population d'éléphants de savane du Tchad.

AOÛT

Dans le cadre de ses actions de protection du pélican frisé dans les Balkans, **Noé a organisé une campagne de nettoyage de la lagune de Karavasta en Albanie**. Une trentaine de jeunes issus des villes en périphérie de la lagune s'est mobilisée pour cette opération de nettoyage. L'objectif est tout autant de nettoyer l'environnement du pélican frisé que de sensibiliser les jeunes à la protection de cet oiseau et de son habitat.

SEPTEMBRE

Noé participe activement au **Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille** pour témoigner de son expérience et participer au débat. Organisé tous les quatre ans, le congrès vise à renforcer les efforts de protection de la biodiversité dans le monde et à promouvoir les solutions pour relever les défis les plus urgents de l'environnement et du développement durable. En tant qu'expert de la biodiversité, Noé a pris part à de nombreux temps forts qui balayaient l'ensemble de ses domaines d'expertise.

DÉCEMBRE

Noé accueille Yann Werhling, Vice-président de la Région Île-de-France, ainsi que Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale, pour leur présenter le projet Lépinoc et ses premiers résultats à l'occasion d'un renouvellement du soutien financier de la Région à ce projet. Lépinoc est un programme de suivi des papillons de nuit à destination des gestionnaires d'espaces verts et naturels dont le but est de sensibiliser sur ces espèces méconnues et très diverses, tout en améliorant les connaissances sur leur diversité et leur abondance.

Noé publie un guide pour apprendre à reconnaître les palmiers endémiques de Nouvelle-Calédonie. Dans une visée pédagogique et à destination du grand public, nul besoin d'être naturaliste ou botaniste pour naviguer entre les fiches du livret qui présente tour à tour 19 espèces endémiques de palmiers, visibles sur les sentiers de randonnée néo-calédoniens. Hotspot de biodiversité, le territoire néo-calédonien est magnifique, mais fragile et précieux. Le livret a aussi pour objectif de sensibiliser à la sauvegarde de la biodiversité. Il connaît un fort succès dès sa sortie !

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN

« *Noé, en participant à ce rendez-vous incontournable du monde de la conservation, prend part avec exigence et pragmatisme, à la préparation d'un nouvel accord mondial pour la biodiversité qui sera acté lors de la COP15 en 2022. Les engagements des Etats doivent être tenus et atteints grâce à la responsabilisation de tous les acteurs concernés. Nous ne pouvons plus nous contenter d'objectifs non mesurables et non proportionnés aux impacts. Comme l'appelle de ses vœux l'IPBES, nous devons maintenant nous engager tous ensemble dans des changements transformateurs de nos sociétés, autant sur le plan environnemental, social que financier.* »

Valérie Collin, Secrétaire générale de Noé

INTERVIEW

MARIKA DUMEUNIER, DIRECTRICE DU PÔLE NATIONAL & NICOLAS DRUNET, DIRECTEUR DU PÔLE INTERNATIONAL DE NOÉ

De nombreux rapports scientifiques font état d'un effondrement de la biodiversité à l'échelle planétaire, on dit même que nous sommes en train de vivre la 6e extinction de masse. Quels regards portez-vous sur la biodiversité aujourd'hui ? Êtes-vous optimistes pour l'avenir ?

Marika : La biodiversité est en effet en train de s'éroder à un rythme sans précédent, de 100 à 1 000 fois plus rapidement que cela devrait être. Nous vivons une réelle extinction de masse, c'est assez vertigineux ! C'est vertigineux car la survie de l'humanité dépend de la biodiversité ! Nous avons besoin d'air pour respirer, d'eau pour nous hydrater, de nourriture pour nous alimenter…
Toutefois, je suis persuadée qu'un sursaut est encore possible. Mais il faut faire vite, il y a un vrai enjeu à accélérer la prise de conscience des différents acteurs de la société, des politiques, de l'économie et des citoyens.

Nicolas : Je ne peux que partager le constat de ma collègue Marika. On a besoin du vivant, de ce qu'il nous apporte au quotidien. On a beau être de plus en plus citadins, on ne dépend pas moins, directement ou indirectement, de ce que les écosystèmes nous apportent.
Il est parfois difficile d'être optimiste mais nous n'avons pas le choix que de faire le maximum pour sauver ce qui peut l'être, reconnecter les êtres humains à leur environnement et s'inspirer des connexions entre les différents êtres vivants pour notre bien à tous.

Quels sont pour vous, les principaux enjeux en termes de conservation de la biodiversité ? Sont-ils différents en France et à l'international ?

Marika : Selon moi, l'enjeu est autant dans la conservation d'espaces naturels que dans le changement de nos manières de vivre, de consommer et de produire qui font peser des pressions sans précédent sur la biodiversité : pollution, exploitation des sols, exploitation des matières premières et des matières vivantes, changement climatique.

Nicolas : Les enjeux de développement et d'amélioration des conditions de vie dans les pays où Noé intervient sont très importants, avec une dynamique de développement actuel qui s'inspire du modèle des « pays du Nord » promu au cours des deux derniers siècles. Il s'agit d'un modèle extractiviste, consumériste, de plus en plus libéralisé et de moins en moins contraignant, avec des conséquences importantes sur l'environnement et sur le tissu social local.
Conserver des aires protégées est donc primordial à l'échelon international tout en démontrant que celles-ci génèrent des impacts socio-économiques positifs pour celles et ceux qui les habitent. C'est pourquoi, il importe de trouver des mécanismes innovants qui permettent de sécuriser les aires protégées existantes et d'en créer de nouvelles avec des démarches qui renforcent une implication accrue des populations locales.
Mais dans la continuité du propos de Marika, il importe de changer drastiquement, en particulier pour les populations les plus aisées de la planète, nos modes de consommation qui ont une empreinte environnementale et climatique beaucoup trop importante et non durable.
Préserver la biodiversité viendra de notre changement de modèle et permettra d'éviter des îlots de biodiversité préservés au milieu d'un chaos déshumanisé.

Noé est une association qui s'est développée rapidement ces dernières années. Quels sont vos grands projets actuellement ?

Marika : Au niveau national, nous menons des projets couvrant l'ensemble des milieux (naturels, urbains, agricoles).

L'un de nos objectifs est d'accélérer la transition agroécologique. La biodiversité agricole est fortement sous pression, en France comme ailleurs, or elle est essentielle à nos vies. Nous aidons l'ensemble des filières agro-alimentaires (agriculteurs, coopératives agricoles, transformation et distribution) à accélérer cette transition indispensable.
Également, nous sommes engagés depuis de nombreuses années pour la protection des insectes pollinisateurs sauvages. Ils sont nombreux et très différents (abeilles, papillons, guêpes, mouches, etc.). Environ 5 000 espèces d'insectes assurent le rôle capital de pollinisation des fruits et des légumes que nous consommons. Notre travail est de les protéger en leur fournissant des habitats naturels qui les préservent.

Nicolas : Notre priorité est d'intervenir en faveur des aires protégées que nous considérons comme des leviers indispensables à la préservation de la biodiversité. Nous gérons actuellement trois aires protégées au Niger, au Tchad et au Congo pour le compte de gouvernements africains via une délégation de gestion sur plus de 20 ans. Notre ambition est d'en gérer deux supplémentaires d'ici 2025. Noé est la seule ONG francophone à développer cette approche en Afrique !
En Afrique également, nous travaillons à la structuration et à la gestion d'aires protégées décentralisées sous gestion communautaire ou privée, avec l'ambition de mettre en place un cadre de gouvernance approprié par les acteurs de ces territoires favorisant la protection des écosystèmes et des espèces inféodés à ces espaces. Cela permet également de promouvoir des filières favorables à la biodiversité (miel, karité, cacao…) permettant d'apporter des emplois durables, des revenus pour les populations locales et pour les aires protégées, des accords de conservation avec le secteur privé.
Cette diversité d'intervention proposée par Noé, sur des paysages clés, permet d'allier protection et valorisation de la biodiversité, et démontre que développement économique et préservation de la biodiversité peuvent aller de pair.

« Préserver la biodiversité viendra de notre changement de modèle et permettra d'éviter des îlots de biodiversité préservés au milieu d'un chaos déshumanisé. »

ACTIVITÉS NATIONALES

© Stéphane Vitzthum / Biosphoto

© Roger Dauriac / Biosphoto

ACTIVITÉS NATIONALES

BIODIVERSITÉ AGRICOLE

FERMES DE NOÉ

Le programme Fermes de Noé a pour ambition d'accélérer la transition agro-écologique des acteurs des filières agricoles et des territoires, en redonnant sa place à la biodiversité, et en valorisant les services écosystémiques qu'elle rend. Noé défend un modèle agroécologique fondé sur le respect des équilibres écologiques au sein des écosystèmes agricoles, faisant de la biodiversité une alliée de l'agriculture.

© Stéphane Vitzthum / Biosphoto

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Noé a publié son recueil des 14 indicateurs de biodiversité pour évaluer les démarches des filières agroalimentaires, co-construit dans le cadre du Club AGATA.
- Il a été présenté, en juillet, à l'occasion d'un webinaire rassemblant près de 90 participants et une dizaine d'intervenants autour de Noé.
- 3 projets pilotes ont été lancés par des membres du Club AGATA pour mettre en application ces indicateurs avec l'accompagnement de Noé.
- Noé a lancé un annuaire de naturalistes à l'attention des acteurs agricoles afin de faciliter les liens entre les mondes agricole et naturaliste.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

66 C'est le nombre de **parcelles agricoles qui ont fait l'objet de suivis naturalistes** en 2021 dans le cadre des trois projets pilotes accompagnés par Noé. 12 coopératives et négoces ont répondu à l'appel de l'Association générale des producteurs de blé, d'Agromousquetaires et de Barilla, encouragés par Noé. Ils ont mobilisé 45 producteurs de céréales et viticulteurs souhaitant faire un état des lieux de leurs pratiques et de la biodiversité présente dans leurs exploitations, suivre leur évolution dans le temps et vérifier l'impact positif de leurs efforts. Vers de terre, abeilles sauvages, papillons, ou encore micro-organismes du sol sont ainsi étudiés sur ces 66 parcelles.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Encourager la mise en œuvre de collaborations concrètes de naturalistes avec le monde agricole en faveur de la biodiversité : suivis de biodiversité, formations, accompagnements techniques, etc.

> *« Nous proposons des accompagnements aux filières agro-alimentaires et animons une communauté d'acteurs rassemblée autour du Club AGATA qui nous permet de co-construire des outils et de faire naître des projets en faveur de la biodiversité. Et parce que nous cherchons à engager toutes les parties prenantes, nous devrions communiquer en 2022 sur le lancement d'un tout nouveau chantier visant à sensibiliser les citoyens-consommateurs aux liens entre leur alimentation et la biodiversité. »*
>
> **PAULINE LAVOISY**
> **Responsable biodiversité agricole**

- Sensibiliser les citoyens aux impacts de leur alimentation sur la biodiversité, et faire de la biodiversité un critère d'achat à part entière.
- Défendre un modèle d'affichage environnemental à la hauteur des enjeux de préservation de la biodiversité et des attentes sociétales quant à la réduction des impacts de notre alimentation et de notre modèle agricole.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires privés :
Banque de France
Fondation Daniel et Nina Carasso
Fondation Ecotone
Fondation Eurofins
Fondation Nature et Découvertes
Mondelez International
N.A.E.

Partenaires publics :
Ecophyto
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Ministère de la transition écologique
Office français de la biodiversité
Région Nouvelle-Aquitaine

Partenaires techniques :
Arthropologia
Agence normande de la biodiversité et de développement durable
Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire
Agence régionale de la biodiversité en Ile-de-France, département de l'Institut Paris Région
Agence régionale de la biodiversité Occitanie
Bee Friendly
CDC Biodiversité
Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
Réseau CPIE
UPGE

Adhérents du Club AGATA :
Agri Confiance
Agromousquetaires
Association générale des producteurs de blé
Barilla
Filière CRC
Mondelez International
Val'Epi

L'INFO EN +

Noé travaille aux côtés de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et de l'Association générale des producteurs de blé pour accompagner la coopérative Océalia dans la mise en place de pratiques agricoles favorables à la biodiversité et de la mesure des impacts de celles-ci sur le terrain grâce aux indicateurs identifiés par Noé.
« La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine accompagne les agriculteurs, mais aussi les conseillers, dans la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité sur les exploitations. L'objectif, à la suite de ce projet avec Noé, est de pouvoir diffuser, vulgariser les connaissances acquises et les expériences réalisées, dans des groupes et sur des exploitations agricoles pour les porter à connaissance de l'ensemble des agriculteurs ».
Philippe Blondeau, Chargé de Missions Ecophyto et Biodiversité et Luc Servant, agriculteur céréalier Président de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

© H. Curtis / Biosphoto

ACTIVITÉS NATIONALES

BIODIVERSITÉ URBAINE

JARDINS DE NOÉ

Le programme Jardins de Noé a pour ambition de diffuser les bonnes pratiques de gestion écologique des jardins et espaces verts auprès du grand public, des jardins remarquables, des professionnels dont les entreprises. En dix ans, Jardins de Noé est devenu le deuxième réseau français de jardins dédiés à la biodiversité. Ce sont aujourd'hui près de 4500 jardins et espaces verts reconnus Jardins de Noé qui forment ce réseau. La reconnaissance Jardins de Noé repose sur la mise en place d'une charte de 10 gestes à l'approche systémique et à l'efficacité avérée en matière de protection et d'accueil de la biodiversité.

© Frédéric Didillon / Biosphoto

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Bouygues Immobilier rejoint le réseau des Jardins de Noé et s'engage en faveur de la biodiversité.
- Près de 150 nouveaux jardiniers ont rejoint le réseau cette année !
- Le Potager du Roi de Versailles, jardin remarquable et conservatoire de bonnes pratiques de jardinage, est devenu partenaire et adhérent des Jardins de Noé.
- Le réseau associatif des Jardins de Noé grandit : deux nouveaux partenariats établis avec l'Association des Plus Beaux Jardins de France et la Fondation Rustica.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

2% **Les espaces verts urbains représentent 2% du territoire français**, soit plus de quatre fois la superficie totale des réserves naturelles réunies. Ils constituent ainsi un enjeu majeur pour la protection de la biodiversité et un axe fort du travail du programme Jardins de Noé.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Repenser et dynamiser le réseau des Jardins de Noé des particuliers.
- Transformer la reconnaissance Jardins de Noé destinée aux professionnels pour diffuser très largement la démarche.
- Accompagner la transition écologique des jardins patrimoniaux.

> *Le jardinage écologique va au-delà du zéro-phyto. Quand on pense au jardinage écologique, on pense souvent à un jardinage sans produits chimiques, mais il faut penser plus large ! Un jardin est un écosystème à part entière. Il est donc important de penser nos pratiques de jardinage de façon globale et systémique. Pour cela, prenons le temps d'observer et de comprendre notre jardin, mais aussi le territoire qui l'entoure. Chaque geste et chaque aménagement n'en sera que plus pertinent et impactant.*
>
> **CLARA DELANNOY**
> **Chargée de programme Jardins de Noé**

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires privés :
3F
Association des Plus Beaux Jardins de France
Bouygues Immobilier
Fondation Rustica
Kering
Les Mousquetaires
RTE

Partenaires publics :
Le Ministère de la Culture
UNEP

© Alexandre Petzold / Biosphoto

L'INFO EN +

Manifestation phare des amateurs d'art des jardins et de jardinage, les « Rendez-Vous aux Jardins » sont l'occasion rêvée pour sensibiliser le grand public de façon ludique. Dans le magnifique cadre du Potager du Roi de Versailles, les Jardins de Noé ont proposé à cette occasion aux visiteurs des animations et ateliers sur le cycle de vie des papillons. S'adressant aux enfants mais impliquant largement les parents, ces jeux ont permis d'en apprendre plus sur les plantes hôtes et les milieux qui favorisent les papillons. Plus on connait une espèce, mieux on la protège ! Chaque participant s'est vu remettre un kit comprenant des graines pour prairies fleuries et des conseils de jardinage pour mettre à son tour en pratique les bons gestes des Jardins de Noé.

NUITS DE NOÉ

La biodiversité nocturne représente la majorité du vivant. Pourtant, la pollution lumineuse continue d'augmenter partout dans le monde. En France, elle a augmenté de 94% en 25 ans selon l'ADEME (agence de la transition écologique). Ce sont aujourd'hui plus de 11 millions de points lumineux sur notre territoire, rien que pour l'éclairage public.
Le programme Nuits de Noé œuvre ainsi à renforcer la prise en compte de la biodiversité nocturne dans les stratégies d'aménagement, en accompagnant les acteurs de terrains vers des pratiques d'éclairage plus durables.

© Olivier Gutfreund / Biosphoto

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- En 2021, Noé a participé à une action de sensibilisation auprès des clients de neuf centres commerciaux du groupe Eurocommercial. Noé a apporté ses connaissances sur la biodiversité nocturne et a contribué à la rédaction d'un livret imprimé en 16 000 exemplaires, sur la vie de Lucie la chauve-souris et de ses amis nocturnes. Un jeu en réalité augmentée accompagnait ce livret afin de faire prendre conscience des enjeux de la biodiversité nocturne de façon ludique et percutante. Proposé sous la forme d'une application, le jeu a été téléchargé plus de 500 fois.
- 2021 a aussi été une année riche en collaborations avec plusieurs acteurs privés. Noé a activement œuvré avec les entreprises membres du SERCE (syndicat professionnel des entreprises de la transition énergétique et numérique) à faire le bilan de leurs actions et à réfléchir ensemble, avec les commissions Environnement et Éclairage Public, à l'amélioration de leurs pratiques pour mieux prendre en compte la biodiversité nocturne. Des entretiens ont été menés à cet effet et une synthèse a été publiée par Noé et le SERCE.
- Noé a également signé un partenariat signé avec le Syndicat Départemental d'Energie de Seine-et-Marne (SDESM). Dans le cadre de ce partenariat technique qui a pour vocation de renforcer les échanges entre les structures, Noé a réalisé une première intervention fin décembre auprès des élus et des équipes techniques des communes adhérentes sur les enjeux de la pollution lumineuse et de la biodiversité nocturne, regroupant 70 participants.

© SDESM

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

2 tiers **des espèces animales** vivent au moins partiellement la nuit et sont donc menacées par lumière artificielle nocturne.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Poursuivre les efforts de sensibilisation et de changement de pratiques des différents acteurs (entreprises et collectivités).

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Eurocommercial
Office français de la biodiversité
Syndicat professionnel des entreprises de la transition énergétique et numérique
Syndicat Départemental d'Energie de Seine-et-Marne

L'INFO EN +

Noé s'est mobilisé tout au long de l'année en participant à des débats organisés par l'AFE (association française de l'éclairage) et l'ACE (association des concepteurs éclairagistes) afin de faire progresser la discussion autour des pratiques d'éclairage pour une meilleure prise en compte de la biodiversité à tous les niveaux de conception de la lumière. Ainsi, Noé a pu échanger avec de nombreux professionnels, en partageant avis, connaissances et retours d'expériences. Les échanges ont mené à une synthèse qui sera publiée prochainement par l'AFE et l'ACE, et qui alimentera encore la réflexion afin de proposer des solutions concrètes et qui prennent en compte les contraintes de chacun des domaines de métiers pour aller vers une réelle sobriété lumineuse.

ACTIVITÉS NATIONALES

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

© Philippe Bousseaud / Biosphoto

PRAIRIES DE NOÉ

Le programme Prairies de Noé agit en faveur des pollinisateurs sauvages afin d'enrayer leur déclin. Ce programme est constitué de trois axes principaux, qui visent à restaurer des milieux ouverts favorables aux pollinisateurs sauvages, à accompagner les différents acteurs impliqués (industries agro-alimentaires notamment) dans leurs changements de pratiques pour prendre en compte les besoins des pollinisateurs sauvages, et à participer à l'acquisition de connaissances sur ces insectes tout en sensibilisant le grand public aux pressions auxquels ils sont soumis.

© Dominique Delfino / Biosphoto

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- 15 sites ont été suivis en Île-de-France pour la première année de test de Lépinoc, un nouveau protocole de sciences participatives de suivi des papillons de nuit.
- Lépinoc, lauréat du hackathon « Hack4Nature », a fait l'objet de nombreuses présentations à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN, mais également auprès de Yann Wehrling, Vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France, et de Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris.
- 25 ha de jachères de très haute qualité ont été ou seront prochainement semés dans le cadre d'un partenariat avec Nutrition & Santé.
- Plus de 1000 ha de jachères fleuries ont été semées dans le cadre de la filière Harmony (LU).
- Noé rejoint le comité de suivi du nouveau Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation et participera ainsi à la gouvernance globale de ce nouveau plan qui se déroulera jusqu'en 2026 et qui fait suite au PNA France, terre de pollinisateurs.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

10000 **papillons de nuit photographiés** (appartenant à plus de 100 espèces différentes) grâce au projet Lépinoc, le suivi automatisé des papillons de nuit que Noé pilote depuis 2020. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'état des connaissances sur ces espèces, tout en sensibilisant les participants.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Lancement de la phase de déploiement à grande échelle de Lépinoc, qui se déroulera en 2022 et 2023 (déploiement national prévu en 2024) : il s'agira du premier protocole de sciences participatives dédié aux papillons de nuit en France, avec l'ambition de former le premier réseau de suivi de ces insectes à l'échelle nationale.
- Lancement d'un « fonds de graines » afin que Noé puisse assurer le lien entre des financeurs privés et des organismes stockeurs afin d'implanter à large échelle des jachères fleuries pérennes et de très haute qualité.
- Création d'une campagne de communication sur les pollinisateurs sauvages, et plus spécifiquement sur les papillons de nuit, afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens à leur diversité et à leur importance dans les écosystèmes.

> *Pour agir en faveur des insectes pollinisateurs sauvages, Noé porte un nouveau projet de science participative du nom de Lépinoc, qui était en phase de preuve de concept en 2021. Il s'agit d'un suivi automatisé des papillons de nuit à destination des gestionnaires d'espaces verts et naturels. Les réponses des papillons de nuit aux pressions humaines et les tendances (abondance, répartition…) sont très mal connues, mais ces insectes semblent connaitre un fort déclin ces dernières décennies. Grâce à Lépinoc, Noé souhaite créer un réseau de suivi national des papillons de nuit qui permettra de mieux les connaitre pour mieux les protéger, notamment en menant des actions de sensibilisation à la prise en compte et à la préservation de cette incroyable biodiversité nocturne. En résumé, rendre plus visibles les papillons de nuits, tel est notre objectif !*
>
> **JÉRÉMIE GOULNIK**
> **Chargé de programme Prairies de Noé**

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers :
Blue Whale
Engie
Fondation Humus
Fondation Rothschild
LAPS
Mondelez
Nutrition & Santé
Office français de la biodiversité
Région Île-de-France
Sepur
Storengy

Partenaire technique :
Muséum national d'Histoire naturelle

L'INFO EN +

Quand on pense aux insectes pollinisateurs, on pense souvent aux abeilles. Ces dernières représentent près de 1000 espèces en France, bien qu'une infime partie d'entre elles soit connue des citoyens (abeilles domestiques, bourdons…). Pourtant, de nombreux autres groupes taxonomiques participent également à la pollinisation, et leur rôle tant dans la pollinisation des plantes sauvages que des grandes cultures, est de plus en plus reconnu ! C'est le cas de nombreuses espèces de mouches (qui incluent notamment les syrphes, les empididés ou encore les bombyles), mais aussi de nombreuses espèces de papillons. Parmi les papillons, les papillons de nuit (appelés ici Hétérocères par souci de simplification), rassemblent environ 5000 espèces en France, soit environ 95% des espèces de papillons. Nous avons développé le projet Lépinoc pour mieux connaître et mieux faire connaître ces incroyables insectes !

ACTIVITÉS NATIONALES

BIODIVERSITÉ CITOYENNE

OBSERVATOIRES DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le contexte actuel de perte de biodiversité, deux des priorités sont l'amélioration des connaissances sur les espèces, aussi bien communes que menacées, et la reconnexion des êtres humains à la nature qui les entoure. C'est dans ce double objectif que Noé a créé des programmes de sciences participatives accessibles à tous. Depuis 2006, Noé propose ainsi aux néophytes comme aux naturalistes confirmés d'observer les papillons de jour avec l'Opération papillons. Ce programme a été décliné pour les gestionnaires d'espaces verts en 2009, donnant naissance au Propage (Protocole Papillons Gestionnaires). Enfin, Noé s'intéresse au milieu forestier et propose à chacun de partir à la découverte des espèces qui le peuplent avec l'Observatoire de la Biodiversité des Forêts, lancé en 2014.

© Pascal Pittorino / Biosphoto

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Noé a lancé l'application smartphone Papillonline, qui répertorie 52 espèces de papillons communes en France et qui s'utilise comme un carnet de terrain.
- Une centaine de gestionnaires et professionnels des espaces verts ont été formés par Noé et son partenaire Vigie-Nature au protocole Propage.
- L'Observatoire de la Biodiversité des Forêts a été repensé et prend désormais la forme de quêtes saisonnières sur l'application INPN Espèces, dont les 3 premières ont été lancées à l'automne.
- Noé a conclu un partenariat avec l'UMS Patrinat pour prendre en charge l'animation et la communication du projet participatif INPN Espèces.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

1,8 millions c'est le nombre de **papillons comptés** en 15 ans par les plus de 10 000 observateurs. Créée en 2006, l'Opération papillons a soufflé sa 15ème bougie en proposant un webinaire ouvert à tous pour revenir sur ces années riches en observations et résultats scientifiques, en apprendre plus sur les papillons et donner la parole à des participants fidèles.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Noé poursuit le processus de digitalisation de ses sciences participatives : un panel d'outils vidéo et d'outils en ligne permettra aux collectivités intéressées ainsi qu'à nos partenaires de prendre en main facilement les programmes de leur choix.

« Notre programme de sciences participatives destiné aux papillons des jardins, L'Opération papillons, a fêté ses 15 ans ! 15 ans de suivi, de collecte des données, de recherche scientifique. Mais aussi 15 ans de partage, de sensibilisation et de découverte de ces fascinants insectes. Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour protéger les papillons qui déclinent, à l'image de la biodiversité dans son ensemble. Le premier pas pour les préserver consiste à mieux les connaître et donc à les observer et à partager ses observations grâce à l'Opération papillons ! »

ANGÉLIQUE DAUBERCIES
Chargée des Observatoires de la biodiversité

- Noé accentue ses efforts sur la formation des gestionnaires d'espaces verts au Propage, en explorant les axes de formation par vidéo et la création d'un réseau de formateurs sur le territoire.
- Noé prend en charge l'animation du projet INPN Espèces et met en place une stratégie ambitieuse pour faire grandir ce programme.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers :
CMS Francis Lefebvre
Kering
MESRI
Office français de la biodiversité

Partenaires techniques :
Muséum national d'Histoire naturelle
UMS Patrinat
Vigie-Nature

Partenaires relais des programmes :
Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature
Les Petits Débrouillards
Scouts et guides de France
Union Nationale des CPIE

© Jean-Baptiste Strobel / Biosphoto

L'INFO EN +

Noé a lancé sur son compte Instagram la rubrique « Coup de cœur des sciences participatives », permettant de valoriser les photographies prises et partagées par les contributeurs du forum « Papillons & Jardin », forum ouvert aux participants à nos programmes de sciences participatives.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

© Michael Runkel / imageBROKER / Biosphoto

© Jaime Dias

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

PARCS DE NOÉ & ESPACES NATURELS

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA, NIGER (RNNTT)

L'ARCHE DE NOÉ DU SAHARA

Avec 86 215 km², elle est l'une des plus grandes aires terrestres protégées au monde, et réunit 3 écosystèmes remarquables, le massif de Termit, le désert de Tin-Toumma, et les savanes sahélo-sahariennes au sud. Avec le fort recul de la faune ces 30 dernières années, dû au braconnage, la croissance démographique et l'augmentation des activités humaines dans la région, la réserve est devenue le dernier refuge au Niger pour les espèces sauvages, dont 18 espèces de grands mammifères, 32 reptiles, 101 plantes et 133 oiseaux migrateurs et résidents. Cette arche de Noé du Sahara abrite la dernière population sauvage d'Addax au monde, (<100 individus), la plus grande population de gazelle Dama (<100) et une communauté remarquable et unique de carnivores sahariens avec pas moins de 12 espèces.

© Noé

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Le plus grand pas franchi en 2021 a été la construction du quartier général du parc dans le massif de Termit, contenant bureaux, logements, garages et stockage pour abriter un staff de 100 personnes.
- L'équipe de la réserve a grandi avec l'arrivée d'un responsable de la biodiversité, un responsable des opérations, un juriste, un conseiller en lutte anti-braconnage, la mise à disposition de 46 agents des Eaux et Forêts, et le recrutement au total de 22 agents de surveillance communautaire.
- L'appui communautaire, dans cette zone isolée, est un des piliers pour assurer une gestion efficiente de la réserve. Pour ce faire, un plan de pastoralisme durable a été développé avec les communautés de nomades.
- Le suivi écologique terrestre a pu dévoiler un grand nombre de jeunes addax, des nidifications d'outardes stabilisées, et la présence de gazelles dorcas en grands groupes et moins furtives, au sud du Massif de Termit (Dilia Kandil Bouzou).

LES CHIFFRES CLÉS DU PROGRAMME

70 000 têtes de bétail vaccinées (camelins, caprins et bovins), 20 auxiliaires vétérinaires mis en place dans la réserve et 3 puits traditionnels renforcés et restaurés.
20 000 km² couverts par 13 contrats terroirs, reconnaissant les droits d'utilisation des terres traditionnelles et assurant des pratiques d'utilisation durable des terres.
Effort de protection de 4 804 homme-jour (1 865 par les agents assermentés de la réserve, 2 100 par les agents communautaires et 840 par la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Zinder).
39 élèves scolarisés et parrainés pour accéder à l'internat d'excellence de Zinder.
1 380 personnes bénéficiaires d'accès aux soins (1 038 vaccinés contre la rougeole, 106 enfants vaccinés contre le DTPHC, 236 personnes bénéficiant de soins dentaires) dont 720 femmes.

Natif de la région de Zinder, j'ai toujours été attiré par la gestion des ressources naturelles.
Responsable de la protection de la réserve, j'ai sous ma responsabilité 53 agents dans un cadre idéal et propice, avec des équipements adaptés. Ceci a permis de réduire la chasse illégale dans la réserve, avec un objectif de braconnage zéro (notre idéal !).
C'est une grande fierté pour moi de pouvoir veiller sur notre patrimoine national, et en particulier sur cette réserve impressionnante de 86 000 km², avec ce paysage dégagé, immense, abritant des espèces que je n'avais jamais vues auparavant, comme le mouflon à manchettes, ou des plantes dont les racines sont capables de se gorger d'eau et de permettre la survie à des animaux pendant la saison sèche.

MATO MANSOUR - Responsable lutte anti-braconnage

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Suivi scientifique des espèces clés pour orienter les efforts croissants de protection.
- Renforcement des populations d'animaux sauvages par la réintroduction d'espèces en voie de disparition et éteintes.
- Mise en place du programme de pastoralisme soutenable axé sur :
  1) l'entretien et l'amélioration des sources d'eau (puits) ;
  2) l'amélioration de l'accès aux soins vétérinaires ;
  3) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation).

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers : Agence française de développement, IUCN-SOS Species, Union Européenne
Partenaires techniques : African Parks, COLIA, Gouvernement du Niger

HISTORIQUE

2006 : Massif de Termit soumis comme patrimoine mondial de l'UNESCO
2012 : Création de la RNNTT, le 6 mars
2018 : Convention de gestion signée entre Noé et le Niger (5 novembre) pour 20 ans (2038)
2021 : Redéfinition des limites de la RNNTT.

SUPERFICIE – 86 215km²

ATTRIBUTS SPÉCIFIQUES

- Catégorie IV UICN
- Inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2006
- La plus grande aire protégée terrestre d'Afrique

BIOMES

- Écosystème saharien - Désert
- Écosystème sahélo-saharien - Steppes
- Écosystème sahélien - Savanes arbustives

ESPÈCES FAUNIQUES CLÉS EN DANGER

En danger critique d'extinction
Addax, gazelle dama, guépard du Sahara, vautour de Rüppell
En danger
Percnoptère d'Égypte, vautour oricou
Vulnérable
Mouflon à manchettes, gazelle dorcas, hyène rayée, outarde de Nubie, tortue sillonnée
Éteint à l'état sauvage (à réintroduire)
Oryx algazelle, autruche d'Afrique du Nord

L'INFO EN +

Une note d'espoir au Niger. Ce jeune addax, dont l'espèce est sévèrement menacée, a été photographié à côté d'un agent communautaire au sein de la Réserve Naturelle de Termit et Tin Toumma au Niger. Cette image a été publiée dans la revue Terre Sauvage en novembre 2021.

© Noé

LE COMPLEXE D'AIRES PROTÉGÉES DE BINDER-LÉRÉ, TCHAD

DES ZONES HUMIDES EXTRAORDINAIRES

La Réserve de faune de Binder-Léré, située au sud-ouest du Tchad à proximité du Cameroun, couvre une superficie de 135 000 ha dans une zone de transition entre savanes soudaniennes et sahéliennes.
La réserve abrite une variété unique de zones humides avec les plus grandes cascades du pays, les «Chutes Gauthiot» (45 m), deux lacs, ainsi que des forêts galeries et des grandes plaines inondables servant de frayères et de nurserie à de nombreux poissons.
La réserve s'étend sur trois chefferies coutumières : le Gong (Chef traditionnel) de Léré, le Gong de Lagon, et le Lamido (Chef traditionnel peuhl) de Binder, totalisant environ 70 000 personnes, qui vivent principalement de l'élevage, de l'agriculture vivrière et du coton.

UNE FAUNE MENACÉE

En raison du braconnage, du trafic d'ivoire, de la perte d'habitat au fil des ans, de nombreuses espèces ont disparu (rhinocéros noir, lion, etc.), et celles ayant survécu ont diminué à des niveaux alarmants. Une intervention rapide est nécessaire pour leur rétablissement. Parmi la faune emblématique, l'une des espèces les plus remarquables est le lamantin, qui peuple les lacs. La réserve héberge également des girafes, des hippopotames, des antilopes rouannes, des cobes des roseaux, et la troisième plus grande population d'éléphants du Tchad. Zone d'importance internationale pour la conservation des oiseaux, l'avifaune riche se compose essentiellement d'espèces afro-éthiopiennes comme les Dendrocygne veuf et fauve, le Pélican, l'Oie de Gambie et le Canard casque.

© Noé

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Signature d'un accord entre le gouvernement du Tchad et Noé pour la gestion du complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré pour une période de 15 ans.
- Un soutien de plus de 8 millions d'euros pour cette réserve grâce à des financements de l'Agence française de développement et de l'Union Européenne.
- La loi pour la conversion d'une partie de la réserve en Parc National a franchi l'avant-dernière étape. Elle est soumise pour validation au Comité National de Transition (qui remplace l'Assemblée Nationale) pour ensuite être promulguée par le président (courant 2022).
- Aucun cas de braconnage d'éléphants enregistré depuis 2 ans grâce au travail efficace de l'équipe de protection de la réserve ! Noé est impliqué depuis 2019 dans la lutte anti-braconnage de Binder-Léré. On dénombrait 93 individus braconnés en 2013 et encore 19 en 2018.
- Mise en place d'infrastructures pour une équipe de gestion grandissante (logistique, bureaux, garages, etc.)

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROGRAMME

Au total **3 071 hommes/jours de patrouilles** ont contribué à la saisie de 413 armes blanches et de lancements, et à l'interpellation de 109 personnes en infraction dont 19 ont été transférées à la justice.
4 éléphants ont été équipés de colliers GPS en mars, permettant le suivi quotidien de cette espèce phare (3 mâles, 1 femelle). Les 4 éléphants sont suivis quotidiennement par l'équipe afin d'assurer leur protection.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Finaliser la conversion du cœur de la réserve en Parc National et mettre en place une équipe dédiée ainsi qu'un plan pour asseoir sa gestion.

> *Mon quotidien est de m'assurer que les agents en patrouille fassent bien respecter les droits humains des populations locales. J'assure, en particulier, le suivi judiciaire des affaires liées à la lutte anti-braconnage (LAB).*
> *À la surprise de mon entourage, j'ai choisi de travailler au fin fond d'un village et en brousse, pour veiller à la conservation de la nature et des animaux, ma passion, en m'assurant que les braconniers et les destructeurs de l'environnement rendent compte de leurs actes.*
>
> **BRILLANTINE DJIGBE**
> **Juriste dans la Réserve de Faune de Binder-Léré**

- Assurer la protection du cœur du Parc National afin de réduire l'impact négatif de la transhumance, de l'élevage et du braconnage, et permettre la régénération des espèces et des micro-habitats.
- Mettre en œuvre un plan d'aménagement du territoire encadrant le secteur agro-pastoral et la transhumance, y compris la mise en place des chaînes de valeur durables et la mitigation du conflit hommes-faune.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers :
Agence française de développement, Union Européenne

Partenaires techniques :
African Parks, Gouvernement du Tchad, Wings for Conservation Foundation

HISTORIQUE

1974 : Création de la Réserve de Faune de Binder-Léré
2005 : Désignation de la réserve comme zone humide internationale (Ramsar)
2019 : Signature d'un pré-accord pour la préparation de la gestion de la Réserve et la conversion du cœur de la réserve en Parc National
2021 : Signature d'un accord de partenariat le 26 juillet pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré pour une période de 15 ans

SUPERFICIE – 1350km²

ATTRIBUTS SPÉCIFIQUES

- Catégorie IV UICN + Catégorie II UICN en création (Parc National)
- Site Ramsar
- Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

BIOMES

- Savane soudanaise de l'Est avec gradient des écosystèmes soudano-sahéliens
- Complexe hydrographique du Mayo Kebbi

ESPÈCES FAUNIQUES CLÉS EN DANGER

En danger critique d'extinction
Girafe Kordofan
Vulnérable
Éléphant d'Afrique, gazelle à front roux, hippopotame, lamantin d'Afrique

L'INFO EN +

En mars, des colliers GPS ont été posés sur 4 éléphants dans la Réserve de Faune de Binder-Léré, au Tchad. Ils fournissent des informations critiques sur l'utilisation de l'habitat, les mouvements et les comportements de cette espèce, la troisième plus grande population du Tchad.

© Noé

LE PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI, CONGO

LÀ OÙ LA FORÊT TROPICALE RENCONTRE L'OCÉAN

Le parc abrite toute la faune terrestre et aquatique emblématique de l'Afrique centrale. Cette aire protégée côtière de 500 000 ha se compose d'une partie marine (25 %) et d'une partie terrestre (75 %), permettant une extraordinaire variété d'habitats, allant de la forêt tropicale, aux lagunes, savanes et aux plages vierges. Cette mosaïque abrite plus de 400 espèces de vertébrés telle que l'éléphant de forêt, le buffle de forêt, le léopard, le sitatunga, le gorille et le chimpanzé, mais également le lamantin, l'hippopotame, les tortues marines, les dauphins, et les baleines à bosse.
Ce parc national joue un rôle social et économique important pour le Congo, notamment grâce à son complexe lagune-mangrove-interface maritime qui assure le renouvellement des stocks de poissons pour le pays. Le parc comprend une zone d'éco-développement avec 7 000 personnes réparties sur 30 villages. Face à un niveau de pauvreté important, la pêche artisanale est une partie essentielle des moyens de subsistance, source de revenus et une alternative à la viande de brousse.

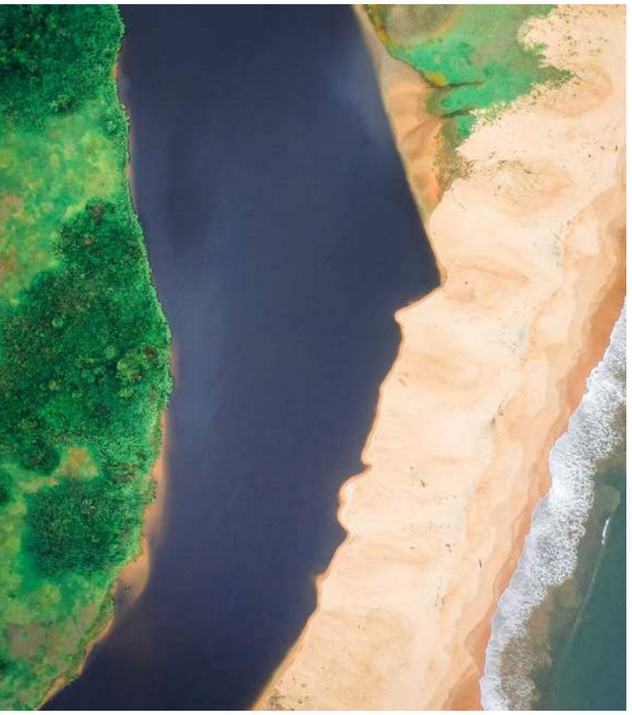

© Noé

UN JOYAU EN DANGER

Ce joyau du littoral d'Afrique centrale subit des fortes pressions liées aux trafics illicites d'espèces sauvages tels que le braconnage pour l'ivoire, les écailles de pangolins, les ailerons de requin et la viande de brousse, ainsi que l'extraction illégale des ressources minières, forestières et halieutiques.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- En 2021, Noé s'est installé au Congo suite à la signature d'un accord de partenariat, ceci inclut les démarches administratives, l'installation physique et le recrutement des équipes.
- Une équipe de gestion a été mise en place à travers le recrutement du directeur du parc et du directeur adjoint, d'une assistante programme ainsi que d'un responsable administratif et financier. De plus, les membres du Conseil d'Administration ont été identifiés, dont deux représentants des communautés.
- En quelques mois, l'équipe de gestion a réussi à acquérir 2 voitures neuves (4x4), réfectionner 2 bateaux avec moteurs neufs, et réhabiliter le QG, y inclut l'électricité (solaire), eau (2 forages), et internet.
- La protection du parc a été relancée. En a résulté la sommation de 337 personnes faisant de l'exploitation minière artisanale illégale à l'intérieur du parc à travers 19 campements.
- Grâce au partenariat avec l'ONG Renatura, deux camps pour le suivi des tortues ont été réhabilités, permettant le maintien des suivis de la saison de ponte des tortues marines sur les plages du parc.

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROGRAMME

3 534 hommes/jours de mission ont pu être effectués, y compris l'intégration de l'unité canine (chiens renifleurs - grâce au Jane Goodall Institute) aux postes fixes, résultant dans la saisie de **617 animaux braconnés, ainsi que 2 armes**.

Financer une bonne gestion des aires protégées

Lancement d'une levée de fonds « Aires protégées – Parcs de Noé » en 2022 pour financer 10 aires protégées en 2030 grâce à un partenariat public-privé et pour atteindre l'objectif de 30% d'aires protégées en 2030 de la communauté internationale (qui devrait être acté lors de la COP15 de la CDB).

« En août 2020, le gouvernement congolais m'a confié le poste de conservateur du Parc National de Conkouati-Douli qui n'était plus géré depuis 2 ans.
Je me suis réjoui de l'arrivée de Noé en avril 2021. Aujourd'hui les patrouilles ont repris, la logistique et les infrastructures se remettent sur pied, et le parc retrouve ses lettres de noblesse.
Mon rôle comme directeur adjoint se focalise maintenant sur la mise en place d'une stratégie de protection et d'un réseau de renseignement, sur l'intégration des communautés dans la gestion du parc. J'assure aussi les relations institutionnelles avec les autorités locales.

NICAISE NGOULOU
Directeur Adjoint du Parc National de Conkouati-Douli

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Déployer un dispositif de protection terrestre, marin et aérien afin de garantir l'intégrité écologique du parc, sous pression de l'exploitation illégale de l'or et de la cassitérite, du braconnage et de la pêche industrielle illicite.
- Diversifier les revenus du parc à travers le tourisme, en attirant des investisseurs, et le potentiel carbone.
- Mettre en place des chaînes de valeur durables (agriculture, pêche, produits forestiers non ligneux) et renforcer le rôle du parc en tant qu'entreprise solidaire.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers : Agence française de développement, Elephant Crisis Fund
Partenaires techniques : African Parks, Gouvernement du Congo, HELP Congo, Jane Goodall Institute, Renatura

HISTORIQUE

1999 : Création du Parc National de Conkouati
2008 : Désigné comme Site Ramsar
2021 : Accord de partenariat signé le 13 avril, confiant la gestion du Parc à Noé pour 20 ans

SUPERFICIE – 5049km²

dont un segment marin de 121 600 ha

ATTRIBUTS SPÉCIFIQUES

- Catégorie IV UICN
- Site Ramsar
- Inscrit sur la liste indicative du Patrimoine mondial UNESCO
- Transfrontalier avec le Parc National de Mayumba au Gabon

BIOMES

- Mosaïque forêt-savane congolaise de l'Ouest
- Forêts côtières atlantiques équatoriales
- Golfe de Guinée (marin)

ESPÈCES FAUNIQUES CLÉS EN DANGER

En danger critique d'extinction
Éléphant de forêt, gorille des plaines de l'ouest, tortue imbriquée
En danger
Chimpanzé, tortue caouanne, tortue verte
Vulnérable
Tortue luth, tortue olivâtre, dauphin à bosse de l'Atlantique, lamantin

L'INFO EN +

Dans le Parc de Conkouati-Douli, ont lieu des démantèlements de campements illégaux de chercheurs de cassitérite : les « creuseurs », comme on les appelle sur place. Ce dioxyde d'étain est un minerai utilisé dans l'industrie électronique. L'exploitation sauvage pour des minerais, en plus de la déforestation et du braconnage, fait partie des défis à relever dans cette aire protégée.

© Noé

CONSERVATION ET RESTAURATION DE LA FORÊT CALÉDONIENNE

La Nouvelle-Calédonie est un des 35 hotspots de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire une zone avec une grande richesse de biodiversité mais particulièrement menacée par l'activité humaine. Elle possède une flore exceptionnelle, avec plus de 3 400 espèces végétales indigènes dont 76% endémiques, soit l'un des taux les plus élevés au monde.

Cependant, sur les 1 200 espèces végétales évaluées à ce jour par les experts de la *Red List Authority* de la flore de Nouvelle-Calédonie, 43% sont considérées comme menacées d'extinction, et en rapide régression face aux feux, à la fragmentation des habitats et aux espèces exotiques envahissantes.

© Emilie Ducouret

Pour répondre à cet enjeu, Noé mène depuis 2009 un programme de conservation axé sur des espèces emblématiques de la Nouvelle-Calédonie, dont l'objectif est la sauvegarde et la restauration de la forêt humide et du maquis minier pour contribuer à la conservation des palmiers et conifères endémiques menacés.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- 4 nouveaux plans d'action établis pour la conservation de 5 espèces en danger d'extinction (l'*Araucaria luxurians*, l'*Araucaria scopulorum*, le *Burretiokentia koghiensis* et *Chambeyronia oliviformis & Chambeyronia houailouensis*).
- Un plan de restauration de 2,5 ha imaginé sur l'ilot Tupéti pour lutter contre l'érosion.
- 3 actions bénévoles d'introduction des plants produits par les pépinières communautaires soutenues par Noé : 79 plants d'espèces pionnières et 555 *Araucaria luxurians*.
- Une exposition sur les palmiers et conifères endémiques proposée au grand public pendant 3 mois
- Un livret de reconnaissance des espèces de palmiers endémiques à la Nouvelle-Calédonie a été produit, imprimé et proposé à la vente et en téléchargement gratuit.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

2500 c'est le nombre d'**espèces végétales endémiques** présentes en Nouvelle-Calédonie (sur les 3300 espèces végétales que compte l'archipel au total). La richesse de la flore de Nouvelle-Calédonie est ainsi quasiment équivalente à celle de l'Europe toute entière, alors que sa superficie est plus de 300 fois inférieure !

« L'année 2021, entamée et achevée avec le phénomène météorologique de la Nina, a été jusqu'à 30% plus pluvieuse que la normale. Les pluies n'ont pourtant pas évité qu'une partie de la population du Niê (Callitris sulcata), une des espèces en danger d'extinction sur laquelle Noé travaille depuis 2011 et replante depuis 2018, brûle dans un incendie. En moyenne, chaque année, 27 000 ha de « brousse » partent en fumée. C'est pourquoi il est essentiel de se mobiliser et d'agir pour sauvegarder la biodiversité incroyable qui est propre à la Nouvelle-Calédonie. C'est ce qui motive au quotidien les équipes du bureau néo-calédonien de Noé ! Nous avons la chance d'évoluer dans un environnement merveilleux mais extrêmement fragile.

MATHILDE DESURMONT
Chargée de programme Nouvelle-Calédonie

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Un nouveau projet de restauration écologique de sites dégradés sur la Côte Oubliée (25 000 plants).
- La structuration d'une filière de production de plants pour la restauration écologique sur site ultramafique.
- Deux plans directeurs de conservation pour deux micro-hot spots de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie.
- Des visites guidées dans les Parcs Provinciaux pour apprendre à reconnaître les palmiers endémiques de Nouvelle-Calédonie et valoriser les actions de conservation.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

CaledoClean
ENDEMIA
La Fondation Albert II de Monaco
La Fondation Franklinia
L'Office français de la biodiversité
Le Parc des Grandes Fougères de Farino
La Province Sud de la Nouvelle-Calédonie
La Red List Authority
SIRAS Pacifique
L'Union Européenne, à travers le BEST 2.0+

© Emilie Ducouret

© Emilie Ducouret

L'INFO EN +

Le livret de reconnaissance des palmiers endémiques de Nouvelle-Calédonie a suscité la joie des amoureux de la nature calédonienne. En à peine 2 mois, l'ensemble des 200 exemplaires imprimés ont été vendus en Nouvelle-Calédonie, en France métropolitaine et même jusqu'aux Etats-Unis. Cet ouvrage destiné au grand public permet à tout un chacun de s'immiscer dans la peau d'un expert naturaliste le temps d'une randonnée. Les illustrations du livret signées par l'artiste Chris Montané, sont inspirées de maquettes botanistes.

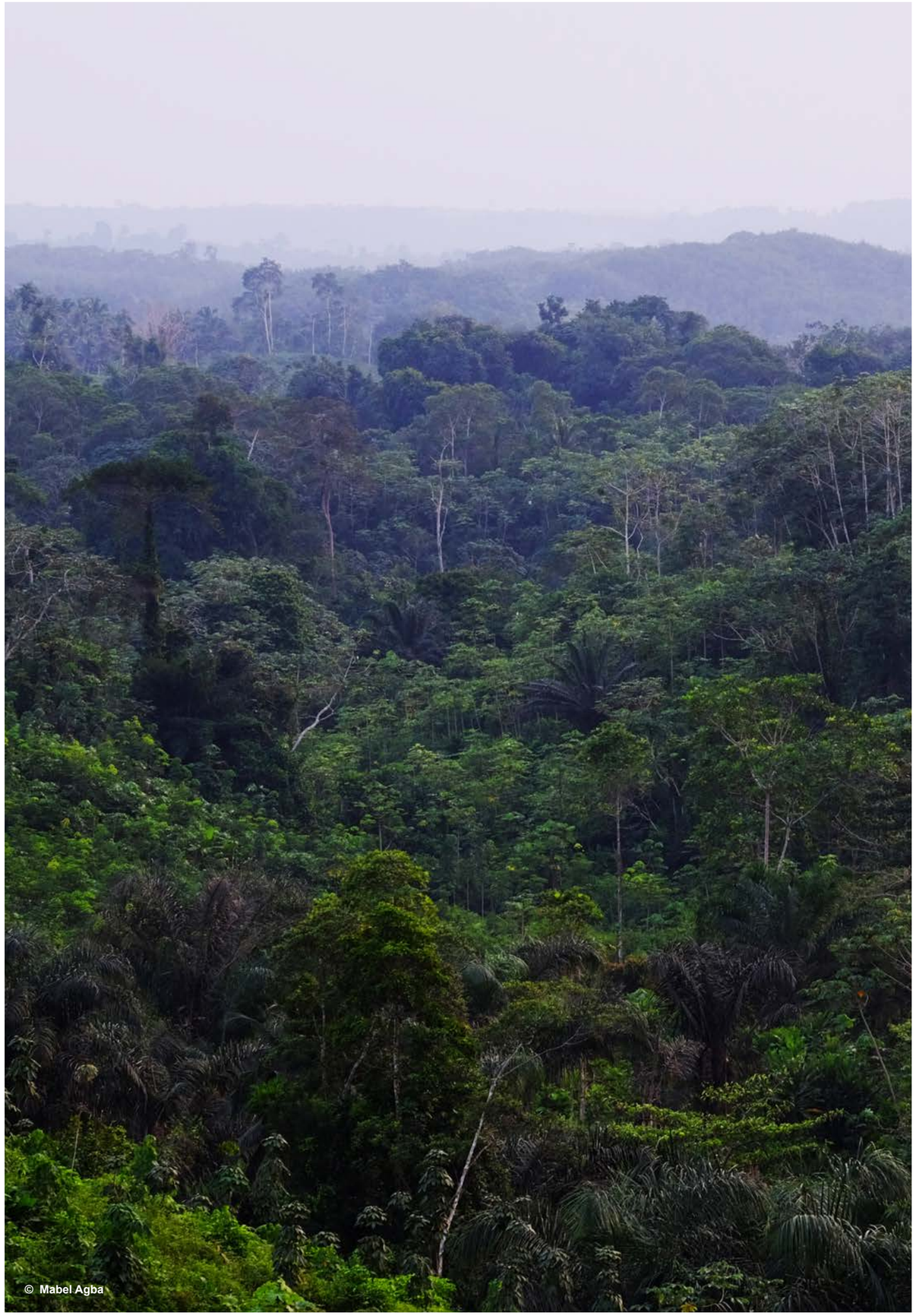

© Mabel Agba

LES CREMA
COMMUNITY RESOURCE MANAGEMENT AREAS, GHANA

Noé est impliqué au Ghana dans le renforcement des organisations de gestion communautaire des ressources naturelles, les CREMA (Community Resource Management Areas). Il s'agit d'un cadre de gouvernance qui reconnaît et encourage les communautés locales à gérer durablement leurs ressources faunistiques et floristiques sur un espace déterminé.

Cette politique publique développée au début des années 2000 par la Wildlife Division de la commission des forêts au Ghana permet à l'Etat ghanéen de déléguer la gestion des ressources naturelles (faune et flore) aux communautés locales sur un territoire délimité (aires protégées de catégorie VI selon l'IUCN).

Ces communautés dépendent essentiellement des ressources naturelles (sol, eau, produits forestiers) présentes sur leur territoire au quotidien pour leur moyen d'existence. En leur donnant la responsabilité sur la gestion de ces ressources, les acteurs de ce territoire deviennent les garants de la pérennité de l'écosystème.

Noé soutient actuellement 11 des 43 CREMA existantes par :

- un accompagnement à la structuration organisationnelle
- le développement de plans de gestion et d'outils de suivi des prélèvements illégaux / d'outils de suivi écologiques
- l'identification et la structuration de chaînes de valeur pro-biodiversité qui concilient développement économique local et conservation de la biodiversité (programme Econobio, page 48).

Par ailleurs, Noé fait partie du groupe de travail pluri-acteurs (institutions gouvernementales, ONG) au niveau national pour la structuration des CREMA. Ce cadre de partage doit permettre de faire le lien entre les besoins identifiés au sein des CREMA et les politiques publiques à mettre en place pour faciliter l'émergence de CREMA autonomes et reconnues.

© Mabel Agba

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

FILIÈRES PRO-BIODIVERSITÉ

ECONOBIO, UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ, GHANA

Dans la continuité de la première phase du programme, ECONOBIO II crée une synergie entre le développement économique et la protection de la biodiversité pour et par les communautés qui vivent en périphérie ou au sein d'aires protégées. Cette ambition a été permise grâce à des partenariats avec le secteur privé et avec les organisations de gouvernance communautaire.

Cette seconde phase du projet ECONOBIO se poursuit en approfondissant le travail effectué autour de la forêt transfrontalière de Kwabre-Tanoé et du parc national de Molé, en ajoutant deux nouveaux sites : la forêt d'Atewa et le corridor de biodiversité Molé-Nazinga.

© N. Cayre

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Signature d'un protocole d'accord entre Noé et les gouvernements français et ghanéen lors de la cérémonie de lancement du projet ECONOBIO II.
- Développement d'outils de suivi écologique avec et pour les patrouilleurs communautaires.
- Signature de deux accords de conservation entre les CREMA et le secteur privé, en plus d'un contrat d'achat signé avec les apiculteurs.
- Publication d'un document de bilan et des meilleures pratiques à tirer de nos activités au Ghana.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

1220 Afin de soutenir le développement des filières pro-biodiversité, une des actions clés du programme est d'apporter un réel soutien technique aux producteurs. Au cours de l'année 2021, plus de **1220 personnes (dont 38% de femmes) ont été formées** aux bonnes pratiques agricoles de production et transformation. Cela regroupe des producteurs de cacao, de manioc, d'huile de noix de coco, de beurre de karité et des apiculteurs.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Noé s'engagera en 2022 dans plusieurs accords de partenariat (avec l'Université de Kumasi notamment) pour renforcer le lien entre recherche et actions de conservation de la biodiversité au Ghana d'une part, et pour développer des nouveaux projets dans des régions encore peu soutenues par la société civile d'autre part.
- Par ailleurs, Noé va commencer à développer sa stratégie de plaidoyer au Ghana, pour appuyer la conservation d'aires protégées qui entrent en compétition avec des industries extractives.

« L'équipe de Noé au Ghana et ses partenaires ont fait face à de nombreux défis, petits et grands, au cours de l'année 2021. C'est donc avec un grand plaisir qu'après avoir fait le bilan, nous pouvons dire que de bonnes bases de travail ont été établies pour pouvoir avancer dans le projet avec les acteurs locaux. La classification de la réserve volontaire des Marais Tanoe-Ehy, la finalisation d'un plan de gestion transfrontalier, la mise en place d'un nouvel outil de suivi écologique utilisé par les patrouilleurs communautaires ainsi que le renforcement des partenariats avec le secteur privé sont des étapes clés pour pérenniser les actions de développement économique et de conservation entreprises à l'heure actuelle.

NATACHA CAYRE
Coordinatrice Ghana

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers : Agence française de développement, Ciel d'Azur, Critical Ecosystem Partnership Fund, Sofi Tucker Foundation

Partenaires techniques : A Rocha Ghana, CSRS, Northcode, ORGIIS, WAPCA

L'INFO EN +

Grâce au financement du CEPF, au soutien de Noé et aux actions de notre partenaire sur le terrain en Côte d'Ivoire, le CSRS (centre de recherche scientifique en Côte d'Ivoire), le projet se termine sur une note extrêmement positive.

En effet, la Forêt des Marais Tanoé-Ehy (Sud Comoé) a été reconnue comme Réserve Naturelle Volontaire par le conseil des ministres le 22 décembre. La Forêt des Marais Tanoé-Ehy s'ajoute ainsi au réseau national d'aires protégées, pour assurer la conservation in situ de la diversité biologique.

En 2021, ont été réunis les partenaires techniques lors d'un atelier de formation sur le suivi et l'évaluation de projet afin de démarrer un nouveau programme tout en appliquant de bonnes pratiques. Par la suite, des ateliers de discussion sur les thèmes des outils de suivi écologique et des énergies ont permis des échanges d'idées entre les différentes organisations.

PROJET BIONAT, CAMEROUN

L'objectif général du projet BIONAT (produits bio et naturels du Cameroun) est d'appuyer le développement de filières biologiques de produits forestiers et agroforestiers au Cameroun, comme leviers de stabilisation, de développement socio-économique durable et de conservation de la biodiversité, dans et autour d'aires protégées.

LES TROIS OBJECTIFS DU PROJET

1. Valoriser les produits forestiers et agroforestiers camerounais par une garantie de qualité biologique
2. Changer d'échelle la commercialisation des produits forestiers naturels camerounais
3. Capitaliser et pérenniser l'innovation.

Le projet BIONAT est mis en œuvre par Noé en collaboration avec trois ONG camerounaises (CERAF-Nord, TFRD et CAMGEW) et une entreprise sociale camerounaise (TFFC).

Le projet se déroule dans plusieurs zones d'intervention principales :

- au nord de la Réserve de Biosphère du Dja (au sud-est du pays) pour les filières de cacao et de produits forestiers non ligneux.
- au sud du Parc National de la Bénoué (au nord du pays) pour les filières de karité et de miel.
- au sein de la capitale Yaoundé pour les activités de deuxième et troisième transformations, la recherche de débouchés, la mise en réseau, le soutien aux entreprises sociales et les campagnes de communication.

© CAMGEW

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Un bio digesteur d'une capacité de 30 m^3, pouvant produire jusqu'à 10 litres d'engrais bio par jour, a été installé dans le Dja (dans le village de Kabilone II) pour permettre la production d'un engrais bio en vue de fertiliser les sols des plantations de cacaoyers et d'augmenter les rendements. Un séchoir solaire d'une capacité de 600 kilos a également été construit au bénéfice de la coopérative des producteurs de cacao de la Réserve du Dja, et améliore la qualité de séchage du cacao et des produits forestiers non ligneux.

- Au sud du Parc National de la Bénoué, la zone de collecte durable de karité devrait être classée en forêt communautaire. Pour cela, la zone a été entièrement cartographiée, un plan de collecte a été élaboré et enfin une carte des transhumances du peuple Mbororos a été produite pour identifier les zones de confits. Ces outils permettront une bonne gestion de la zone avec tous les acteurs concernés.

- 377 kilos de beurre et 237,5 litres d'huile à base des matières premières issues des filières pro-biodiversité (beurre de moabi, de cacao, huile de mbalaka, huile de djansang…) ont été produits et distribués par l'entreprise sociale camerounaise TFFC.

- Noé fait partie des signataires du « Cadre d'action commun pour un cacao sans déforestation au Cameroun », s'engageant à travers ses programmes et actions à tout mettre en œuvre pour une production et une commercialisation durable, préservant les forêts et incluant les communautés.

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROGRAMME

27 tonnes de cacao, 2,1 tonnes de karité, 75 litres de miel et 2,4 tonnes de produits forestiers non ligneux (moabi, mangue sauvage, djansang) ont été écoulées à travers des ventes effectuées par les groupements autour de la Réserve du Dja et du Parc National de la Bénoué.

> *« Je pense que le challenge aujourd'hui n'est plus la recréation des aires protégées au Cameroun. Le vrai challenge se situe maintenant au niveau de l'accompagnement, la création d'opportunités et le développement des communautés vivant autour de ces aires protégées. Le projet BIONAT dont les ambitions et objectifs visent à mettre en synergie la conservation de la biodiversité et le développement socio-économique des communautés est une réponse réelle et concrète pour ces communautés dont l'engouement et l'enthousiasme sur le terrain appellent à la vulgarisation des initiatives innovantes comme BIONAT.*
>
> **CAMILLE AFFANA NKOA**
> **Coordinateur Cameroun**

LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE MIEL :

- 221 ruches ont été installées et 80 ont été colonisées pour cette première saison
- 74 personnes ont été formées à l'apiculture (dont 46 hommes et 28 femmes)
- 75 litres de miel ont été collectés
- 49 personnes ont été formées aux techniques d'extraction de la cire d'abeille
- 32 personnes ont été formées aux techniques de fabrication des bougies à partir de la cire d'abeille

LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE KARITÉ :

- 103 personnes ont été formées à l'organisation de la collecte durable et à l'organisation de ventes groupées
- 119 personnes ont été formées à la loi OHADA (loi qui encadre la création de coopérative au Cameroun)
- 180 cuvettes et retenues d'eau ont été installées afin de favoriser la préservation de la ressource
- 1040 régénérations de plants de karité ont été protégées

LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE CACAO (DANS LE DJA) :

- 84 champs (117 ha de cacaoyères) cartographiés et 31 champs (48 ha) analysés selon les critères de certification Rainforest Alliance
- 45 planteurs formés sur les techniques et l'entretien des cacaoyères selon les critères Rainforest Alliance

LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (DANS LE DJA) :

- 446 collecteurs (dont 74% de femmes), réunis dans 28 groupements, formés et renforcés sur les bonnes pratiques de collecte et première transformation des PFNL, par le biais de 20 femmes ressources identifiées et formées
- 10 groupements (168 personnes dont 93% de femmes) accompagnés sur la structuration et la bonne gouvernance, et appuyés en matériels
- 102 cartes d'identités et 50 actes de naissances distribués pour les femmes collectrices

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Mise en place d'une coopérative et d'une unité de transformation de karité dans le village de Sassa Mbersi, au sud du Parc National de la Benoué. Cette unité espère à terme atteindre une capacité de production de 80 tonnes de beurre de karité par an (soit 240 tonnes d'amandes provenant de collecte durable).
- Mise en place et ouverture d'une boutique de vente de produits « pro-biodiversité » à Yaoundé, permettant de mieux sensibiliser la population aux bienfaits des produits forestiers non ligneux et de renforcer les filières en assurant un écoulement minimum.
- Certification de la coopérative de cacao pour valoriser la production d'un cacao durable, sans déforestation.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers :
Agence française de développement, Dessange, Fondation Sisley

Partenaires techniques :
ABOYERD, CAMGEW, CERAF Nord, TFFC, TFRD

Des ateliers de renforcement des capacités des OSC ont débuté depuis l'année dernière avec l'appui de l'institution Well-Grounded. L'objectif de ces ateliers est de travailler sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement stratégique de chaque partenaire.

© Antoine Boureau - Biosphoto

PRODUCTION DE CACAO SOUS OMBRAGE AU GABON

Au nord du Gabon, Noé déploie un projet de production de cacao sous ombrage dans la province de Woleu-Nteum, mis en œuvre avec notre partenaire local technique Brainforest. Il a pour objectif de lutter contre la déforestation et la pauvreté grâce à l'agroforesterie villageoise basée sur la production de cacao sous ombrage.

Ce projet pilote vise à démontrer qu'un modèle durable de production de cacao est possible et peut être répliqué, permettant à la fois le développement socio-économique des populations et la préservation de la biodiversité présente autour du Parc National de Minkébé.

Sur le terrain, Noé accompagne les producteurs dans la réhabilitation de leurs anciennes cacaoyères en agroforesterie, pour une production de qualité, durable et sans déforestation, tout en travaillant à l'amélioration de la productivité des exploitations.

En 2021, le projet a permis les résultats suivants :

- **45 producteurs** (dont 10 femmes) formés, accompagnés et regroupés au sein de 2 coopératives sur 2 zones d'action
- **90,5 hectares** d'anciennes cacaoyères réhabilités
- **6 110 kilos de cacao durable** « sans déforestation » récoltés et vendus
- **84% des bénéficiaires ont partagé leurs connaissances** avec leurs proches

Ce programme est financé par la Fondation Maisons du Monde et la Fondation Eurofins.

© TFRD

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

ESPÈCES MENACÉES

© Pierre Huguet-Dubief / Biosphoto

PÉLICAN FRISÉ DANS LES BALKANS

Le bassin méditerranéen est l'un des 35 hotspots de la biodiversité mondiale. Les zones humides méditerranéennes sont des écosystèmes fragiles mais également parmi les plus productives au monde. Elles fournissent des biens et services écosystémiques indispensables aux activités humaines et à la survie des espèces qu'elles abritent, dont le pélican frisé (*Pelecanus crispus*), espèce emblématique, très sensible aux perturbations de son milieu.

Pourtant, le hotspot méditerranéen figure aujourd'hui parmi les quatre hotspots les plus altérés de la planète et les zones humides sont soumises à de fortes pressions liées au développement d'activités humaines. A travers le renforcement des capacités des OSC (organisations de la société civile) et des autorités locales, le projet mené par Noé vise à mettre en place une gestion performante de deux zones humides « RAMSAR » en Albanie et au Monténégro, pour la conservation des pélicans frisés tout en favorisant un développement local durable basé sur la préservation du patrimoine naturel.

© Noé

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- 39 patrouilles de surveillance sur le lac Skadar (site monténégrin).
- Tenue d'un atelier de concertation avec les pêcheurs locaux pour l'élaboration d'un zonage du lac Skadar, définissant les zones autorisées au passage des bateaux de pêche et de tourisme.
- Remplacement d'une vieille plateforme de nidification et de repos pour les pélicans par une nouvelle.
- Près d'une centaine de pêcheurs et d'agriculteurs a été formée à des pratiques plus durables et favorables à la biodiversité au Monténégro et en Albanie.
- Plus de 500 jeunes ont été sensibilisés à la protection de l'environnement et ont participé à des campagnes de ramassage de déchets.

LE CHIFFRE-CLÉ DU PROGRAMME

780 C'est le nombre de pélicans adultes recensés au Monténégro et en Albanie en 2021. En 2016, la population de pélicans était estimée à environ 400 individus, ce qui signifie que la population de pélicans a quasiment doublé en 5 ans.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Le projet de conservation des pélicans frisés porté par Noé arrive à son terme en 2022, après près de 9 ans d'intervention dans les Balkans. La population de pélicans a augmenté et les organisations de la société civile sont suffisamment fortes et bien structurées pour poursuivre les activités lancées par Noé en faveur de la conservation des zones humides et du pélican frisé.
- Un documentaire est en cours de tournage par la télévision nationale du Monténégro sur la conservation des pélicans frisés, les enjeux qui sont liés, et les efforts à maintenir par tous les acteurs locaux dans le futur pour préserver cette espèce.

« Notre action autour du pélican frisé dans les Balkans est un projet de conservation important car il porte sur une espèce emblématique des zones humides méditerranéennes, et il cristallise aussi de nombreux enjeux politiques, économiques, sociaux pour la conservation de la biodiversité : c'est un projet structurant dont les grands enseignements pourront être capitalisés plus largement dans la zone.

ALICE WITTEVRONGEL
Chargée de projets

© Pierre Huguet-Dubief / Biosphoto

L'INFO EN +

Une nouvelle plateforme artificielle de nidification et de repos a été installée en décembre 2021 en remplacement d'une plateforme plus ancienne installée en 2013, la première année du projet.

Ces plateformes artificielles viennent compenser la disparition progressive d'îlots naturels de nidification et de repos du pélican frisé en raison du changement climatique et des activités anthropiques.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Partenaires financiers :
Agence française de développement, Critical Ecosystem, Partnership Fund

Partenaires techniques :
CZIP, INCA, NHM, Parcs nationaux, PPNEA

L'un des objectifs de ce projet est de renforcer la coopération entre les différents acteurs de la conservation au Monténégro et en Albanie. Quand Noé a démarré son intervention il y a 9 ans, la majorité des acteurs de la conservation opéraient en silo. En encourageant les différentes OSC et institutions publiques à travailler ensemble, les efforts de conservation ont été démultipliés.

Projet achevé

NOS PROJETS DE SAUVEGARDE DE 2 ESPÈCES D'ARBRES EMBLÉMATIQUES

LE KÉVAZINGO
GABON

Au Gabon, le **Kévazingo** (*Guibourtia tessmanii*) est une espèce endémique propre à deux provinces du Gabon : Woleu-Ntem et Ogooué Ivindo. Il est apprécié dans la tradition pour son caractère sacré et ses vertus thérapeutiques et est synonyme de royauté pour les communautés.

C'est dans ce contexte que notre projet « Agir pour le Kévazingo » a été mis en œuvre. Il vise à préserver cette essence au profil des communautés et de la gestion durable de la forêt. Depuis le 18 mars 2018, il est interdit d'abattre et d'exploiter le Kévazingo au Gabon car l'espèce est en danger de disparation[1].

Dans le cadre de notre projet, Noé a :

- Réalisé 3 campagnes de sensibilisation dans les provinces impactées par les coupes illégales de Kévazingo.
- Créé et formé 3 réseaux CLPA-OSC locales[2] à l'identification des infractions liées à l'exploitation illégale du Kévazingo sur la base d'un guide simplifié d'observation indépendante externe.
- Réalisé des missions d'observation indépendantes conjointement avec les réseaux CLPA-OSC.

Ce qui a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 182 personnes issues des communautés locales ont été sensibilisées à la préservation du Kévazingo, indispensable à la sauvegarde des écosystèmes naturels et au développement économique des communautés locales.
- 70 personnes issues des communautés locales ont été formées aux différentes techniques de suivi forestier et environnemental.
- 90 guides d'observation ont été distribués aux différentes communautés.
- Une estimation des ressources de Kévazingo a été faite en compilant les données des inventaires d'aménagement menés au Gabon.

Ce projet, financé par la Fondation Franklinia, s'est achevé en 2021.

[1] D'après le décret n°00099-PR-MFE du 19 mars 2018 portant sur la mise en réserve du Kévazingo.
[2] CLPA-OSC locales : Communautés Locales et Peuples Autochtones – Organisations de la Société Civile

Projet achevé

LE MOABI
CAMEROUN

Le **Moabi** (*Baillonella toxisperma*) est classé vulnérable sur la liste rouge de l'UICN, compte tenu de sa surexploitation. On considère que 90% des individus ont déjà été coupés depuis les années 60. C'est le plus grand arbre de la forêt tropicale humide du Bassin du Congo, il domine la canopée. Il joue un rôle important dans cet écosystème, mais il n'est fertile qu'à partir de 70 ans. L'exploitation systématique des individus fertiles pour leur bois menace directement sa reproduction.

Dans le cadre de son intervention pour la préservation du Moabi, Noé a :

- Formé 3 pépiniéristes.
- Emis un rapport sur la situation du Moabi au Cameroun incluant les données statistiques de production et de commercialisation ainsi que les cartes thématiques et les densités de peuplement du Moabi au Cameroun.
- Rédigé un rapport socio-économique montrant les usages et la valeur de cette essence.
- Compilé un document de synthèse regroupant les informations clés sur le Moabi au Cameroun.
- Créé deux films portant sur l'exploitation du Moabi et visant à mener des campagnes de sensibilisation auprès de divers acteurs.
- Formulé une proposition d'amendement afin d'inscrire le Moabi à l'annexe II de la CITES.
- Initié une campagne médiatique pour la protection du Moabi.

© Noé

ENSEMBLE
NOUS AGISSONS POUR CONSTRUIRE UN MONDE VIVANT ET DURABLE

© Michel & Christine Denis-Huot / Biosphoto

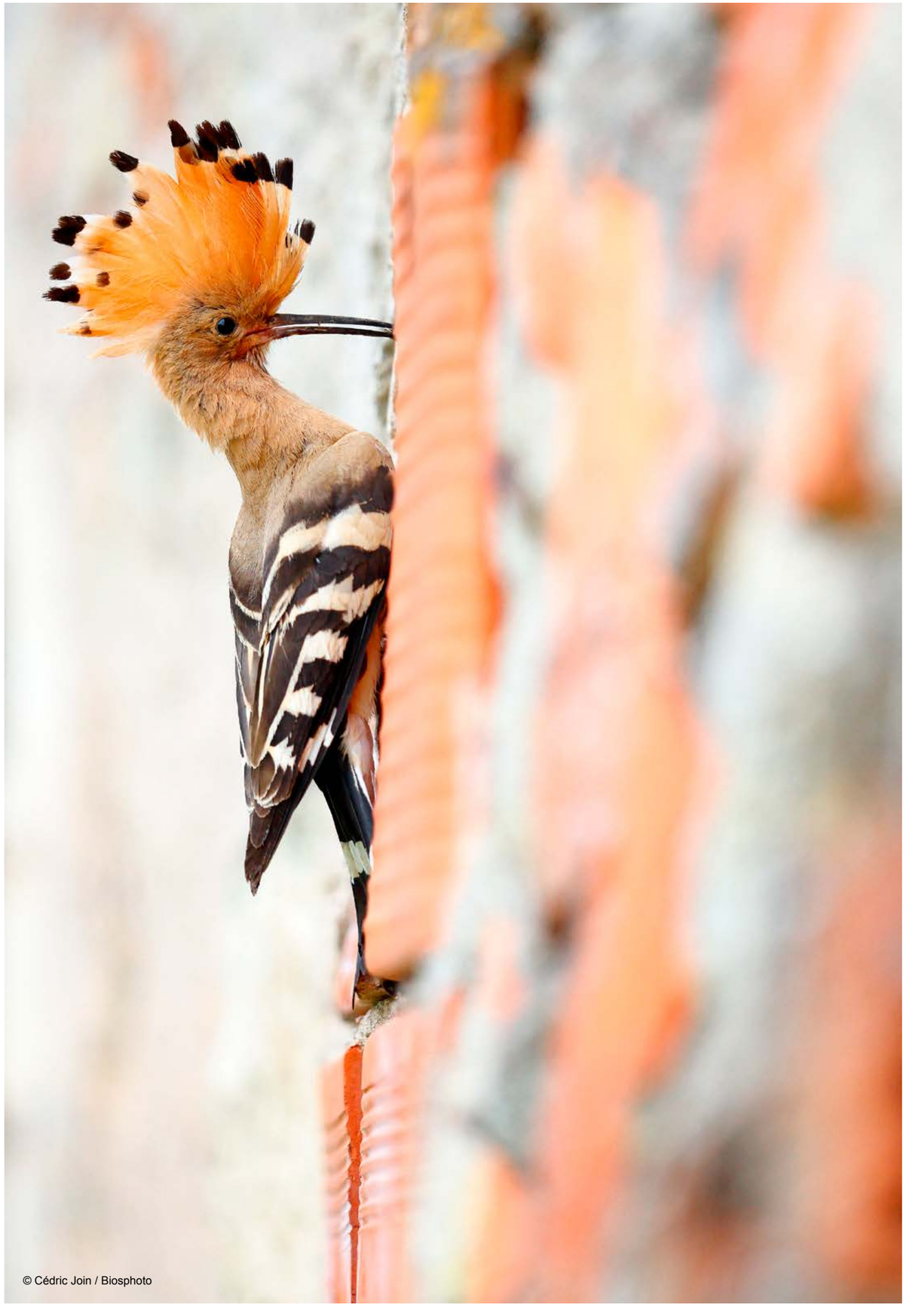

© Cédric Join / Biosphoto

LES PARTENAIRES DE NOÉ

Noé porte l'ambition de réinventer un monde vivant et durable, où biodiversité et humanité vivent en harmonie. Pour relever ce défi et atteindre ses objectifs, Noé s'associe à des partenaires privés, publics, techniques, convaincus de l'importance des enjeux liés à la sauvegarde de la biodiversité. Concrètement, nos partenariats s'articulent autour de conventions de mécénat, avec pour principe d'accompagner les mécènes dans une démarche de changement des comportements en faveur de la biodiversité.

Leurs activités, leurs valeurs et leur démarche environnementale doivent être cohérentes et complémentaires de la vision de Noé, à savoir reconnecter l'Homme avec la nature et réinventer ensemble une société favorable à la biodiversité.

ENTREPRISES ET FONDATIONS

3F
AGPB
AGRICONFIANCE
AGROMOUSQUETAIRES
BANQUE DE FRANCE
BARILLA
BOUYGUES IMMOBILIER
BRICOMARCHE
CDC BIODIVERSITE
CMS FRANCIS LEFEBVRE
CHANEL
CIEL D'AZUR LABS
CRC (CAPS VERT)
EDITIONS GALLMEISTER
ENGIE Lab CRIGEN
FONDATION Albert II DE MONACO
FONDATION DANIEL & NINA CARASSO
FONDATION EUROFINS
FONDATION ECOTONE
FONDATION FRANKLINIA
FONDATION NATURE ET DÉCOUVERTES
FONDATION PLACOPLATRE
FONDATION R&CO4GENERATIONS
FONDATION SOFI TUCKER
HUMUS
KERING
LU
MAISONS DU MONDE
MONDELEZ INTERNATIONAL
MOUSQUETAIRES
N.A.E. / GROUPE HENKEL
NUTRITION & SANTE
PACHAMAMAI
PHYTODESS / DESSANGE
RTE
SERCE
SISLEY
STORENGY
VAL'EPI

PARTENAIRES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS NATIONALES

Acta (les instituts techniques agricoles)
Agora coopérative agricole
Arvalis (Institut du végétal)
ARB
Bee Friendly
B&L Evolution
Biodivercity

Coop de Mansle
Coopérative Dauphinoise
CRC
DIJON CEREALES
Ecophyto
EUREDEN
Fédération des clubs CPN
HAULLER
INRAE
INRIA
La Tricherie coopérative agricole
Les Petits Débrouillards
Muséum national d'Histoire naturelle
OAB (Observatoire agricole de la biodiversité)
ONB (Observatoire national de la biodiversité)
OPIE
VALFRANCE
VIGIE NATURE
UMS Patrimoine Naturel
Scara
Scouts et guides de France
Solagro
Union nationale des CPIE

PARTENAIRES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

ABOYERD
African Parks
APEF
A ROCHA Ghana
Brainforest
BRL Ingénierie
CAMGEW
CED
CFSI FONDATION DE France
CERAF Nord
COLIA
Comité de gestion environnemental de Borendy
CZIP
Endemia
ICRAF

© Tina Malfilatre / Biosphoto

IHD
LKMA
Natural History Museum of Montenegro
Northcode Ghana
Province Sud
ORGIIS Ghana
Sahara Conservation Fund
Society for the protection of Prespa
SOS IUCN
Tropical Food and Cosmetics (TFFC)
Tropical forest and rural development
WAPCA

MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET CENTRES DE RECHERCHES

AFD (Agence française de développement)
BEST
CEPF
IRD
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Ministère de la Culture
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Ministère de la Transition écologique
Office français de la biodiversité
Région Île-de-France
Région Nouvelle-Aquitaine
Union Européenne

AFFILIATION ET RÉSEAUX

1% for the Planet
Act4nature international
Appel pour une constitution écologique
Comité français de l'UICN
CPN (Connaître et protéger la nature)
Fête de la Nature
Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
Graine Île-de-France
Nature Parif
Stop pesticides

© Jean-Philippe Delobelle / Biosphoto

LES CHIFFRES DE LA COM

53 500

VISITES DU SITE WEB WWW.NOE.ORG

92

ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE WEB

15 500

FANS SUR FACEBOOK

3 400

FOLLOWERS SUR TWITTER

3 250

ABONNÉS SUR LINKEDIN

15 000

ABONNÉS À LA LETTRE D'INFORMATIONS INSTITUTIONNELLE

NOTRE GOUVERNANCE

© Jean-Philippe Delobelle / Biosphoto

© Günter Lenz / imageBROKER / Biosphoto

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

LE BUREAU

Arnaud GRETH,
Président Fondateur, biologiste et vétérinaire

Olivier PASCAL,
Vice-Président, botaniste

Roseline BEUDELS,
Trésorière, Présidente du WWF Belgique

Jean-François LAGROT,
Secrétaire, vétérinaire et journaliste-reporter

LES AUTRES MEMBRES

David BRUGIÈRE, Directeur de Projets Biodiversité chez BRL Ingénierie

Pierre CARRET, Directeur des subventions CEPF

Arnaud COLLIN, Ingénieur environnement

Pierre COMMENVILLE, biologiste, Directeur du Parc national des Écrins

Naïg COZANNET, Agence française de Développement

Jacques FÉVRIER, Vétérinaire

Rémi GOUIN, ancien Président de Man and Nature

Thierry GOZLAN, vétérinaire, entrepreneur et militant pour la défense de la biodiversité

Jean-Paul PADDACK, Directeur du réseau WWF-International

Jean-Yves PIROT, Ex-Directeur du Programme GEF, UICN International

Bernard POIRETTE, Journaliste

Jean-Christophe VIÉ, Biologiste de la Conservation et vétérinaire, Directeur de la Fondation Franklinia

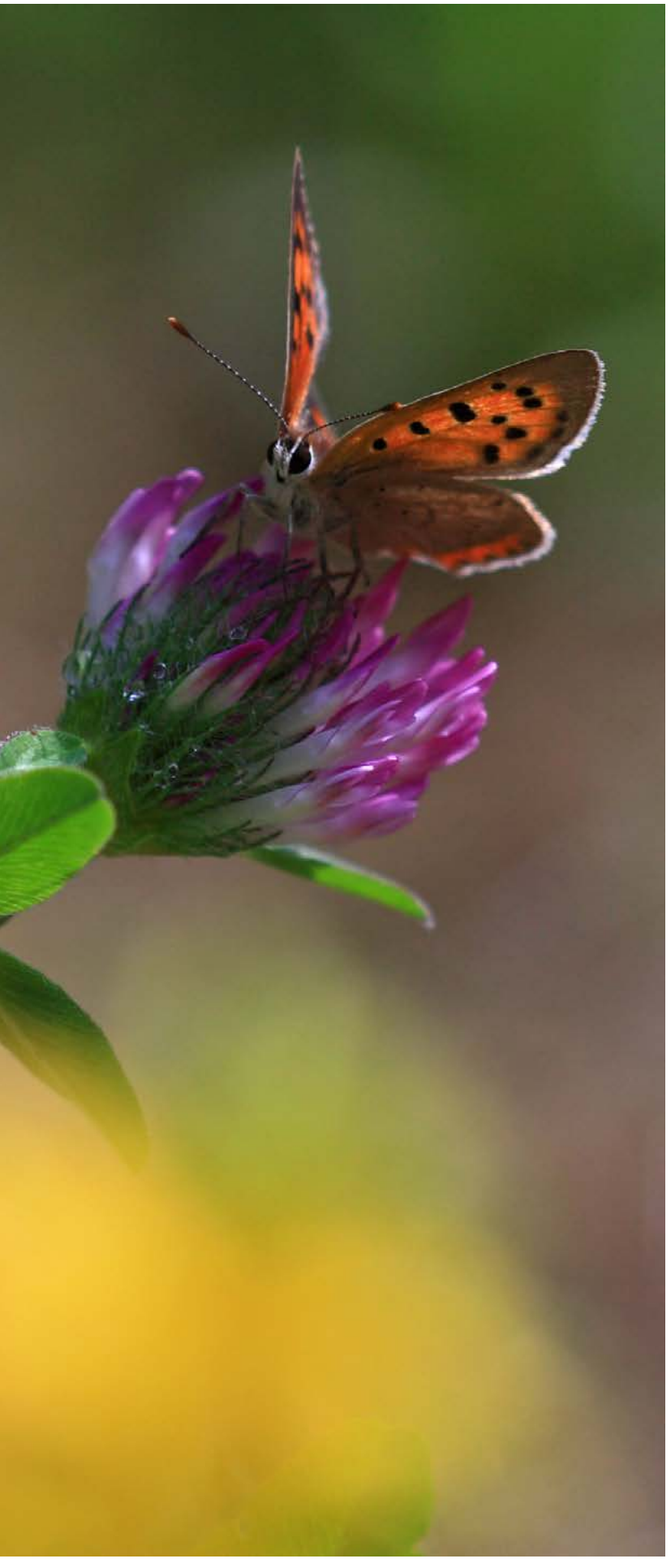

© Pascal Pittorino / Biosphoto

NOTRE ÉQUIPE

Arnaud GRETH
Président-Fondateur

Conseil d'administration
(dont Collège Parcs de Noé)

Valérie COLLIN
Secrétaire générale

Pôle Communication & Développement

Marion MAUUARIN
Responsable de la communication et de la collecte

Valentine CAFFE
Responsable de la communication de Parcs de Noé

Pôle Administratif & Financier

Catherine MARTIN
Christina LOISON
Responsables gestion financière

Julie LAKPA
Responsable gestion comptable et ressources humaines

PÔLE NATIONAL

Marika DUMEUNIER
Directrice des programmes nationaux

Biodiversité des milieux naturels

Jérémie GOULNIK
Chargé de programme Prairies de Noé

Biodiversité urbaine

Clara DELANNOY
Chargée de programme Jardins de Noé

Biodiversité citoyenne

Angélique DAUBERCIES
Chargée des Observatoires de la biodiversité

Lisa LE LEVIER
Chargée de projet INPN Espèces

Biodiversité agricole

Pauline LAVOISY
Responsable de mission Biodiversité agricole

Enzo ARMAROLI
Chargé de programme Fermes de Noé

PÔLE INTERNATIONAL

Nicolas DRUNET
Directeur des programmes internationaux

Mariana ODRU
Responsable Filières Afrique Centrale

Alice WITTEVRONGEL
Chargée de projets

GHANA

Natacha CAYRE
Coordinatrice Ghana

Mabel AGBA
Chargée de projets

CAMEROUN

Camille AFFANA NKOA
Coordinateur Cameroun

Aude Priscylle TONLEU FOKOU
Comptable et assistante administrative

Axelle L'HOSTIS
Assistante technique développement de filières

NOUVELLE CALEDONIE

Mathilde DESURMONT
Chargée de programme

Emilie DUCOURET
Chargée de projets

BALKANS

Sajmir HOXHA
Coordinateur régional Albanie

Bjanka PRAKLJACIC
Coordinatrice locale Monténégro

COMORES

Axel JUMELIN
Chef de projet REDD+

Mourad Abdallah SAID
Chargé de mission animation communautaire

Ali DALILI
Comptable et assistant administratif

PÔLE PARCS DE NOÉ

Arnaud GRETH
Directeur Parcs de Noé

Bas VERHAGE
Responsable fundraising

Congo
Parc national de Conkouati-Douli
35 collaborateurs sur le terrain

Romain BEVILLE
Responsable prospection et développement

Tchad
Complexe d'aires protégées de Binder-Léré
50 collaborateurs sur le terrain

Sébastien PINCHON
Responsable des opérations

Niger
Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma
99 collaborateurs sur le terrain

NOTRE BILAN FINANCIER

© Yann Avril / Biosphoto

NOTRE BILAN FINANCIER 2021

CLÔTURE DES COMPTES 2021

Les comptes annuels de Noé sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale et ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes ont été vérifiés et sont présentés selon les normes comptables françaises par le cabinet ORCOM, expertise-comptable. Les comptes ont été certifiés par Monsieur Eric Galland de la société ARPEGE, commissaire aux comptes.

Les comptes 2021 ont été approuvés par l'Assemblée Générale de Noé.

COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

L'exercice 2021 fait apparaître un résultat excédentaire de 47 726 €.

Noé a dépassé un stade de croissance puisque les charges et les produits ont augmenté de 66% par rapport à l'année 2020.

	2020	2021	Variation
Total charges	4 365 145	7 241 761	**+66%**
Total produits	4 381 665	7 289 487	**+66%**

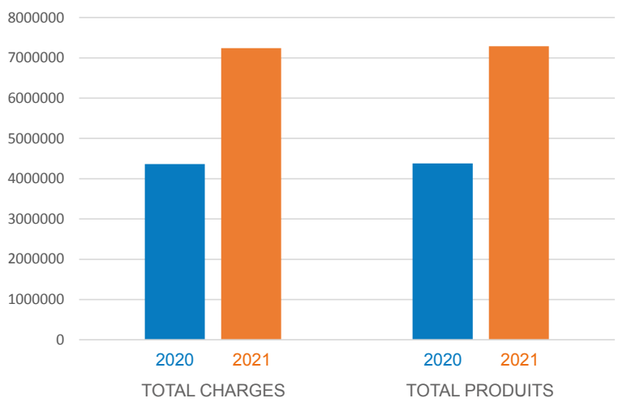

2021 correspond notamment à l'année de déploiement effectif de Parcs de Noé au Tchad et au Congo, et à l'année où Parcs de Noé au Niger atteint sa vitesse de croisière.

CHARGES

	en Euros
Activités nationales	597 884
Activités internationales	1 302 728
Parcs de Noé	4 558 381
Communication & développement	95 907
Fonctionnement	686 862

TOTAL CHARGES **7 241 761 €**

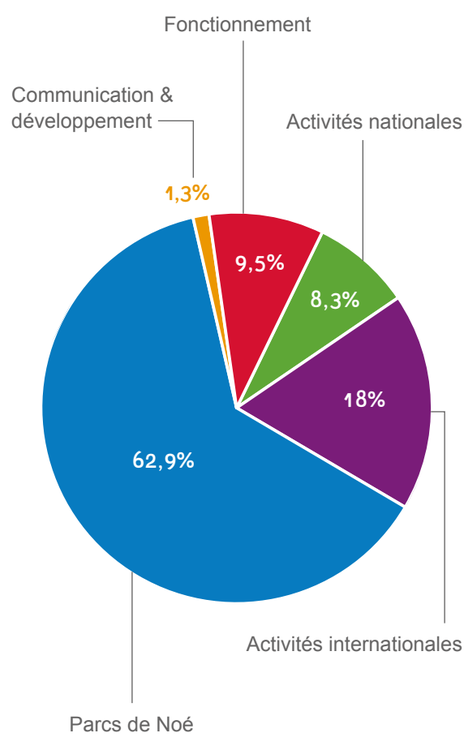

PRODUITS

	en Euros
Activités nationales	
Financements privés	514 128
Subventions publiques	448 831
Activités internationales	
Financements privés	523 749
Subventions publiques	1 256 043
Parcs de Noé	
Financements privés	93 929
Subventions publiques	4 452 806

TOTAL PRODUITS **7 289 487 €**

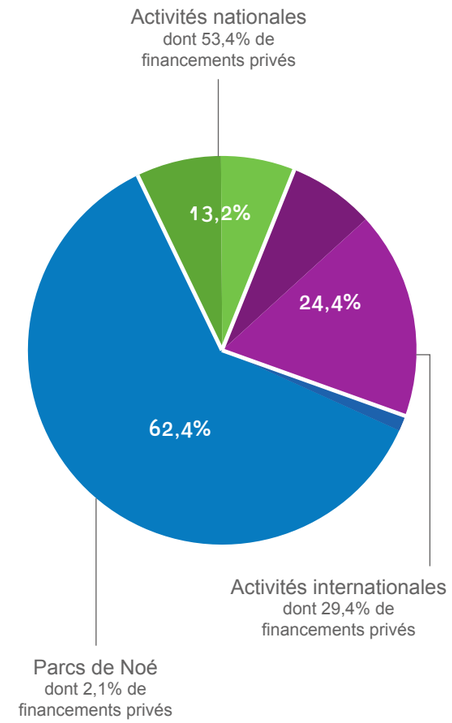

NOS IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

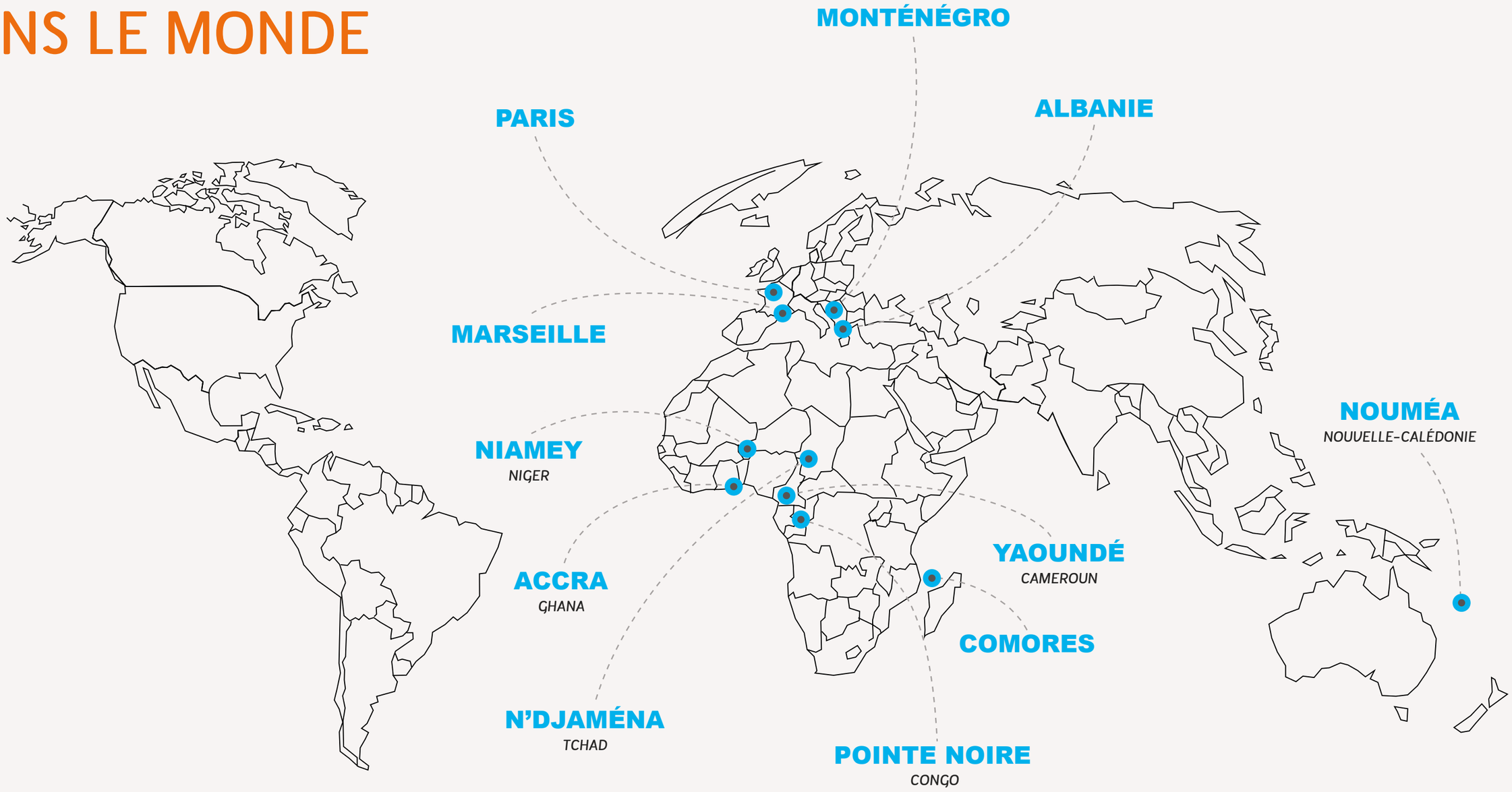

NOS CHIFFRES CLÉS

+ de 200 COLLABORATEURS

11 IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

20 ANS D'EXISTENCE

3 AIRES PROTÉGÉES EN AFRIQUE

PRÈS DE **40** PARTENAIRES PRIVÉS

1 CLUB DÉDIÉ À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

4500 JARDINS RECONNUS POUR LEUR GESTION ÉCOLOGIQUE

10 000 PERSONNES MOBILISÉES GRÂCE À NOS SCIENCES PARTICIPATIVES

1000 HECTARES ANNUELS DE JACHÈRES FLEURIES SEMÉES

© Stéphane Vitzthum / Biosphoto

47 rue Clisson - 75013 Paris - France
www.noe.org